



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Webinaire n°2 / Sites France Crédits Biodiversité - SNCRR

**Faire émerger un projet de restauration et de renaturation de la nature en
Grand Est : outils techniques et modalités d'accompagnement des projets**



Jeudi 3 septembre 2026, de 10h à 12h

Bienvenue sur ce webinaire



M. Vincent BACHMANN

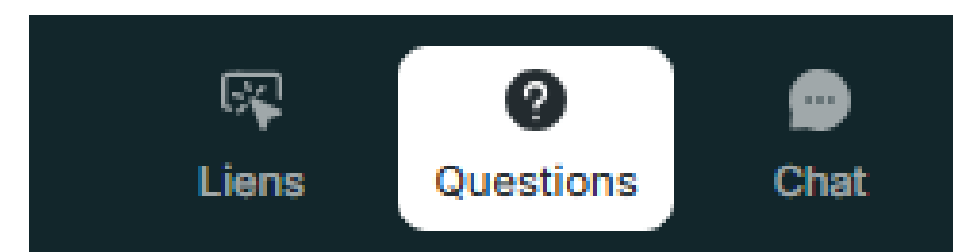
*Adjoint au chef de mission
DREAL Grand Est / SEBP / MARPEN*



Ce webinaire est
enregistré et sera
disponible en replay !



Vos caméras et micros
sont coupés pour limiter
les bruits parasites



Posez-vos questions directement dans
l'onglet « Questions »

Echangez entre vous dans la partie
« Chat »



Webinaire sur les sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR)

Mardi 3 mars 2026, de 10h à 12h

Nouveauté

Juin 2026

Nouvelle dénomination des SNCRR

[Téléchargement du PDF](#)



REPLAY

support + FAQ disponibles



➡ Voir le replay du webinaire « Outil SNCRR, qu'est-ce que c'est ? »



➡ Télécharger le support de présentation et accéder à la foire aux questions du webinaire

Plus d'informations sur les sites **FRANCE CRÉDITS BIODIVERSITÉ** sur nos 2 sites



Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation – France Crédits Biodiversité



Introduction



M. Benoît GRANDMOUGIN

*Directeur de l'Eau, de la
Biodiversité et du Climat
Région Grand Est*



M. Lionel BERTHET

*Directeur Adjoint de la
DREAL Grand Est*

Le programme

1. Introduction

M. Vincent BACHMANN, Adjoint au chef de mission, DREAL Grand Est

Mme Pascale GAILLOT, Présidente de la Commission Environnement de la Région Grand Est

M. Lionel BERTHET, Directeur adjoint de la DREAL Grand Est

2. Panel d'outils et ressources mobilisables

M. Pierre OUALLET, Chargé d'études environnement et aménagement, CEREMA

Mme Caroline JAUGEY, Ecologue évaluation de la compensation écologique, INRAe

3. Levier de financement et dispositif d'accompagnement en Grand Est

M. Benoit GRANDMOUGIN, Directeur de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat, Région Grand Est

Mme Arielle CARMAUX, Cheffe de projet contribution biodiversité, Région Grand Est

Mme Delphine PIERRAT, Directrice de l'Agence études Grand-Est, ONF

4. Retours d'expérience, débloquent les freins à la mise en œuvre de vos projets

M. David NUSSBAUMER, Coordinateur compensation écologique, CEN Alsace

Mme Elisa PHILIPPE, Chargée de mission ERC, Fédération des CEN

M. Luc CHRETIEN, Chef de groupe Biodiversité, Aménagement et Nature en ville, CEREMA

Annonce pour le prochain webinaire 2027 : M. Thomas GUTH, Chef de Projet Compensation Foncière, Région Grand Est

1. Panel d'outils et ressources mobilisables



POGÉIS



M. Pierre OUALLET

Chargé d'études environnement et aménagement





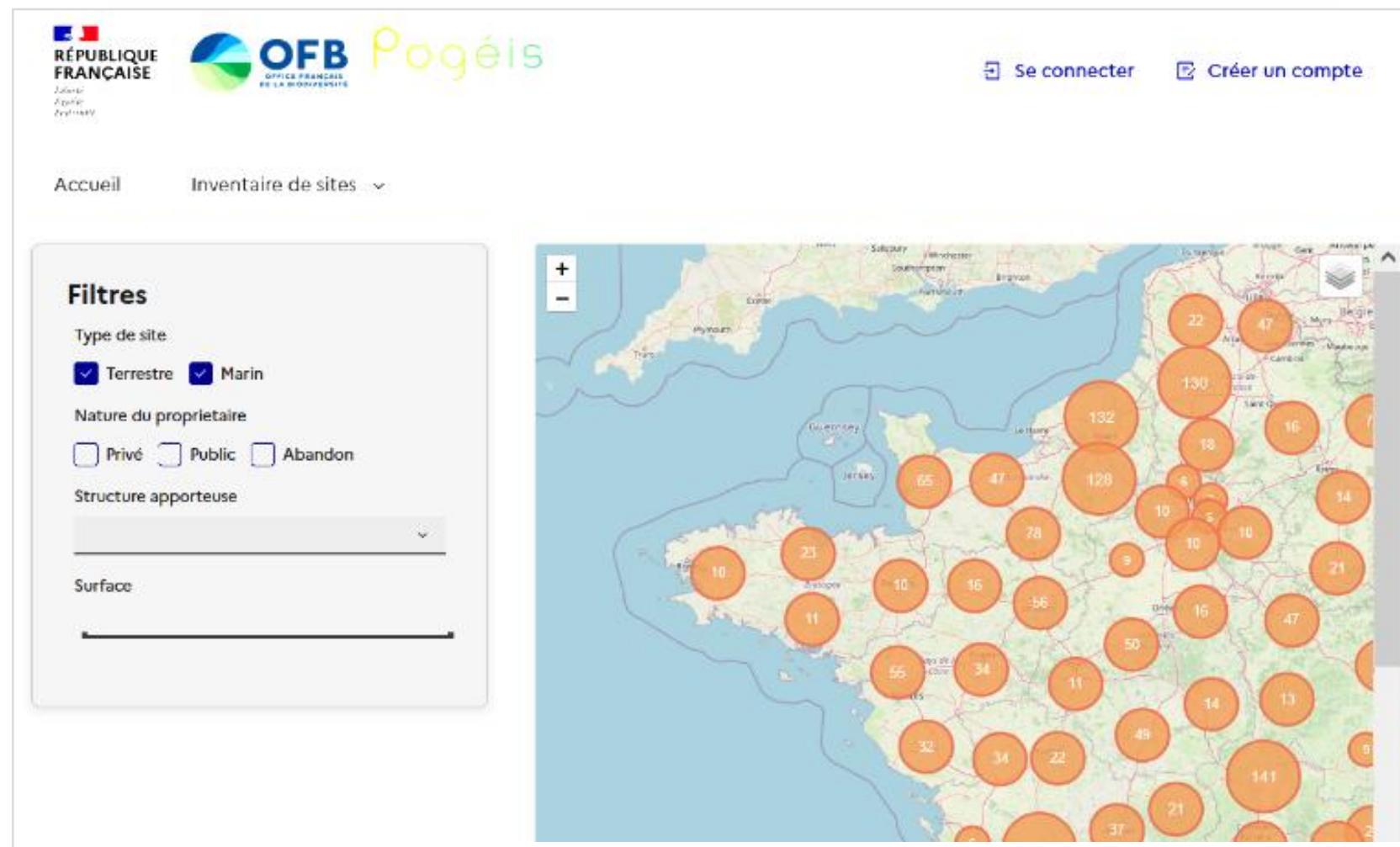
INVENTAIRE COLLABORATIF DES SITES À POTENTIEL DE GAIN
ÉCOLOGIQUE

Qu'est-ce que Pogéis ?



Une plateforme collaborative en ligne : pogeis.ofb.fr

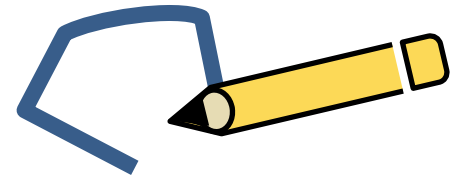
- Pour **recenser le foncier disponible** pour la restauration, la compensation, l'accueil de SNCRR
- Pour **mettre en relation** les détenteurs de foncier et les porteurs de projet de restauration écologique
- Pour éclairer en 1^{ère} approche sur les **enjeux écologiques** d'un terrain, et **sa marge de progrès**



Principe de fonctionnement de Pogéis

Ajouter un site dans Pogéis

Propriétaire du terrain



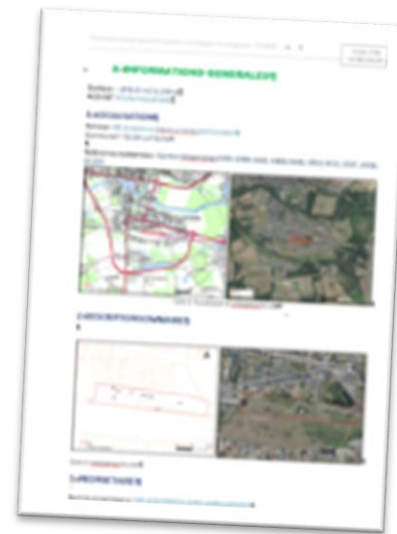
Tracer un contour



Fichier SIG



Mobilisation des données
nationales



Fiche de synthèse
(modifiable)

Publier un site = le signaler comme disponible



Publication
(3 niveaux de diffusion)

Grand public

Consulter
des sites

Administration publique

Consulter
des sites

Experts écologues

Enrichir les
fiches

Porteurs de projet

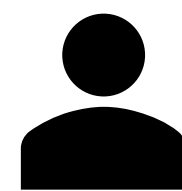
Contacter le
propriétaire

→ compensation
→ SNCRR
→ restauration

Différents profils utilisateurs

📄 Créer un compte
🔑 Se connecter

Utilisateur non connecté :
Consulte les sites publiés



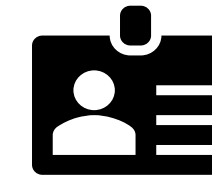
Utilisateur standard :
peut apporter des commentaires généraux sur le site

Commentaires modérés par le propriétaire



Se rattacher à une Administration publique :

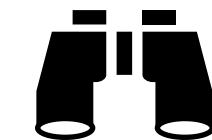
consulte les sites disponibles, même les sites en accès restreint



Se rattacher à une structure :

→ Propriétaire de terrain (« **apporteur** »)

→ Qui cherche des terrains (« **porteur de projet** »)



Candidater pour être Expert écologue

peut apporter des commentaires précis sur les enjeux écologiques

Commentaires non modérés



Aller plus loin :

- [Page d'accueil](https://pogeis.ofb.fr) de Pogéis (pogeis.ofb.fr)
- rubriques [A propos](#) et [Mode d'emploi](#) de Pogéis
- page dédiée sur le [site de l'OFB](#)
- visionner le [replay du webinaire de démonstration](#) du 11 avril 2025
- consulter la [méthode d'évaluation du PGE](#)

Pierre OUALLET

Chargé d'études en environnement et aménagement
pierre.ouallet@cerema.fr

1. Panel d'outils et ressources mobilisables



Grille d'Evaluation de la Pertinence Ecologique (GEPE)



Mme Caroline JAUGEY

Écologue évaluation de la compensation écologique - SNCRR



1. Panel d'outils et ressources mobilisables



Recherches d'INRAE sur la séquence ERC



Le LESSEM (Laboratoire Ecosystèmes et Sociétés en Montagne) : une unité de recherche pluridisciplinaire écologie, économie, sociologie

- **Expertise** pour le Ministère de la Transition Ecologique
- Mise au point de la **Grille d'Evaluation de la Pertinence Ecologique des SNCRR (GEPE)**
- **Formation** des personnels des services instructeurs (DREAL/DDT)
- **Accompagnement des porteurs de projets** de SNCRR dans le choix du site et de la stratégie de gain écologique



⇒ Vous pouvez me contacter pour toute information ou besoin de formation sur les SNCRR.

Par exemple :



- dupliquer cette formation auprès des publics cibles de l'INRAE
- former plus spécifiquement à l'application de la GEPE sur un cas concret



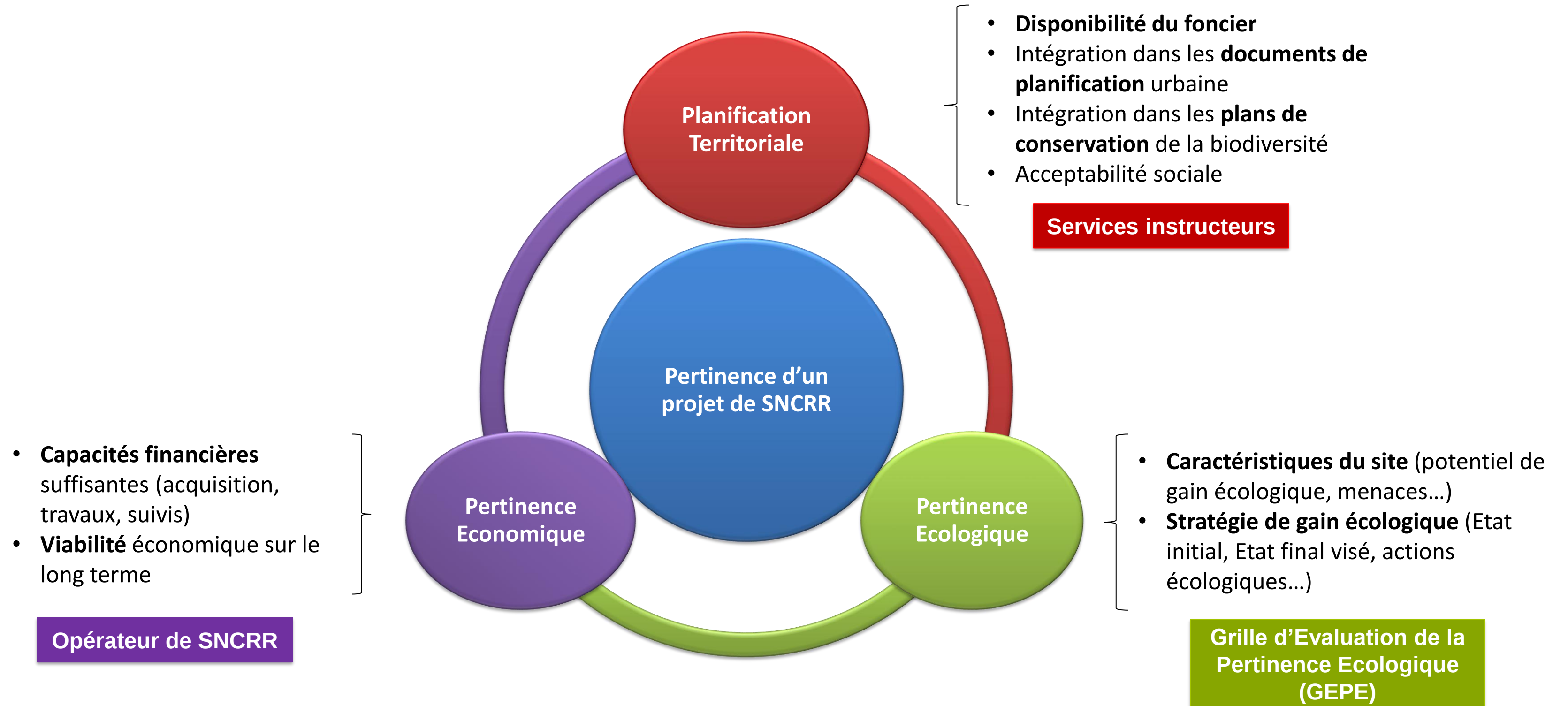
La séquence Éviter-Réduire-Compenser :

Que disent les études scientifiques sur la compensation en France ?

En théorie : « Apporter une contrepartie aux impacts négatifs résiduels significatifs d'un projet, qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits »

- Résultats études INRAE (2025) : Dans une grande majorité des cas, **état initial inexistant ou effectué avec une méthode différente des suivis**.
- Résultats thèse Alexis Deschler (2025) : **Très peu de cohérence dans les suivis**. Protocoles inconsistants. Nombreuses données perdues pour cause de mauvaise bancarisation des données.
=> Difficulté à suivre le gain écologique sur les sites de compensation au cours du temps. Impossibilité de prouver le gain écologique total.
- Résultats étude du Muséum National d'Histoire Naturelle (2024) : **80% des mesures compensatoires concernent des sites naturels et semi-naturels. 64% sont réalisées sur les espaces en meilleur état du territoire => Gain écologique insuffisant avec une perte nette de biodiversité.**

Définition de la pertinence d'un SNCRR



Définition de la pertinence d'un SNCRR

Un projet de compensation est un projet de restauration écologique

Objectif : produire sur un site des gains écologiques

- Via des techniques de **restauration écologique**
- Visant des **espèces et/ou des habitats**

Le projet de restauration écologique est évalué « sur le papier » lors de l'évaluation environnementale (ou procédure d'agrément pour un SNCRR)

- Même bien conçu, un projet de restauration écologique peut avoir des résultats inattendus
- **Constat : certains facteurs d'échec** sont identifiables dès l'étape de conception du projet
- Ces facteurs d'échecs donnent lieu à un ensemble **bonnes pratiques préconisées par l'INRAE**

Prise en main de la Grille d'Evaluation de la Pertinence Ecologique



- **Check-list** permettant de vérifier avant sa mise en œuvre que sur le plan écologique, le projet de compensation écarte les principales erreurs de conception (34 critères, testée en collaboration avec le MNHN)
- **Outil de dialogue** entre acteurs de la compensation : grille qualitative permettant d'argumenter
- **Critères utilisés pour juger la pertinence écologique des projets de SNCRR (Décrets du 21 novembre 2024)**

Choix du site : récapitulatif des critères de pertinence écologique



Connectivité et environnement du site favorable

- Intégration du site dans des continuités écologiques
- Réservoirs de biodiversité présents dans le périmètre élargi (et non-menacés par l'urbanisation)
- Espèces visées présentes dans le périmètre élargi

Site présentant un potentiel de gain écologique

- Site dégradé à l'état initial
- Déclin spontané des espèces et habitats visés sur le site
- Pas d'obstacle à la dispersion des espèces
- Menaces minimales ou contrôlées sur le site

Gain écologique visé atteignable

- Minimiser l'impact des actions écologiques sur la biodiversité déjà présente
- Condition pédologiques et hydrologiques propices aux habitats ciblés

1. Informations générales sur le projet

2. Caractéristiques du site



Etat initial
Gain écologique
potentiel

3. Stratégie de gain écologique



Actions écologiques
Protocoles de suivi

4. Menaces



Aléas climatiques
Menaces anthropiques
et biologiques

Focus sur le Critère 3 relatif au gain écologique potentiel



Thème	Question	Modalités de réponse	Indicateurs possibles	Avis
Gain écologique potentiel sur le site	Compte tenu de l'état initial du site, un gain écologique est-il possible ?			Favorable Vigilance Danger Redhibitoire

Indicateurs mobilisables pour choisir la modalité de réponse :

- Résultat du calcul de POGEIS¹
- Niveau d'artificialisation des sols
- Caractéristiques de l'écosystème (dominé par des espèces invasives, tassement du sol empêchant l'installation de la végétation, pressions empêchant l'évolution de l'écosystème, etc.)
- Habitats et fonctions écologiques dégradées

Modalités de réponse et délivrance de l’agrément



RESULTAT DE L’EVALUATION	INTERPRETATION	DELIVRANCE DE L’AGREMENT
Favorable	Atteinte du gain écologique très probable	OUI
Vigilance	Informations manquantes. Risques mineurs et contrôlés	OUI
Danger	Risque majeur de ne pas atteindre le gain écologique visé	Au cas par cas
Rédhibitoire	Incompatibilité du projet avec l’atteinte du gain écologique visé Nécessité de changer de site ou de revoir complètement la stratégie de gain écologique	REFUS D’AGREMENT

➤ Nécessité de lever l’ensemble des incertitudes du projet

1. Panel d'outils et ressources mobilisables



QUESTIONS ?

2. Levier de financement et dispositif d'accompagnement en Grand Est



Soutien à l'émergence de projets de sites naturels de compensation et de renaturation en Grand Est



M. Benoît Grandmougin

*Directeur de l'Eau, de la Biodiversité et du
Climat
Région Grand Est*



Mme Arielle Carmaux

*Cheffe de projet contribution biodiversité
Région Grand Est*

Deux obligations majeures qui fixent un cap

ZAN : Loi Climat et Résilience (2021)

- Diviser par 2 la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 (vs 2011-2020)
- Zéro Artificialisation Nette des sols d'ici 2050
- Principe d'Eviter – Réduire les surfaces artificialisées
- Compensation obligatoire « 1 ha bétonné pour 1 ha renaturé » sur des zones préférentielles
- Inscription de ces objectifs dans le SRADDET, SCOT

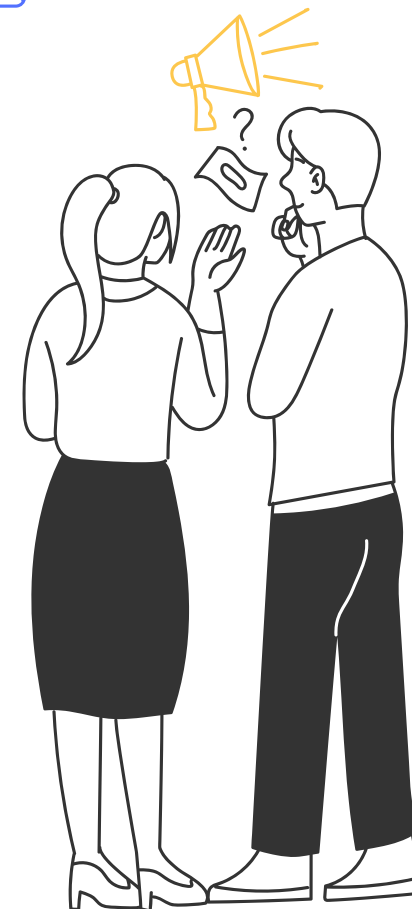
Règlement Européen de Restauration de la Nature

- Contribution à la plantation de + 3 milliards d'arbres d'ici 2030
- 30 % des milieux naturels restaurés d'ici 2030
- 90 % les milieux naturels restaurés d'ici 2050
- Déploiement de plans nationaux avec une déclinaison régionale intégrant les politiques d'aménagement, d'urbanisme, de biodiversité et de développement économique (SRB, SRADDET, SRDEII)

Que propose la Région ?

1 Diagnostiquer & outiller les territoires

- Localiser et dimensionner les besoins en artificialisation, restauration et renaturation
- Accompagner les collectivités dans l'identification des sites où engager des travaux, le montage de projets, l'obtention d'agréments etc.
- Développer une méthode et un outil régional d'identification des sites préférentiels de renaturation



2

Sécuriser le foncier

- Accompagner les collectivités dans la traduction de leurs besoins dans leurs documents de planification
- Développer un véhicule de portage foncier et de valorisation long terme des friches et zones d'activité saturées (partenariat EPF GE - RGE – Banque Des Territoires)

3 Développer une offre multi-services pour la compensation & restauration

- **Sites France Crédits Biodiversité** (SNCRR) ou opérations de renaturation locales
- **Certificats biodiversité** (expérimentation MNHN, AESN)
- **Paielements pour services environnementaux** (prairies et grandes cultures)



4

Massifier et accélérer l'action par l'ingénierie financière

- Faciliter la mobilisation des financements privés pour compléter les fonds publics alloués et accélérer les opérations de restauration et de renaturation

RÉVISION DU SRADDET EN FILIGRANE : cadre stratégique transversal
Prefiguration d'un GIP – restauration de la nature / compensation écologique.

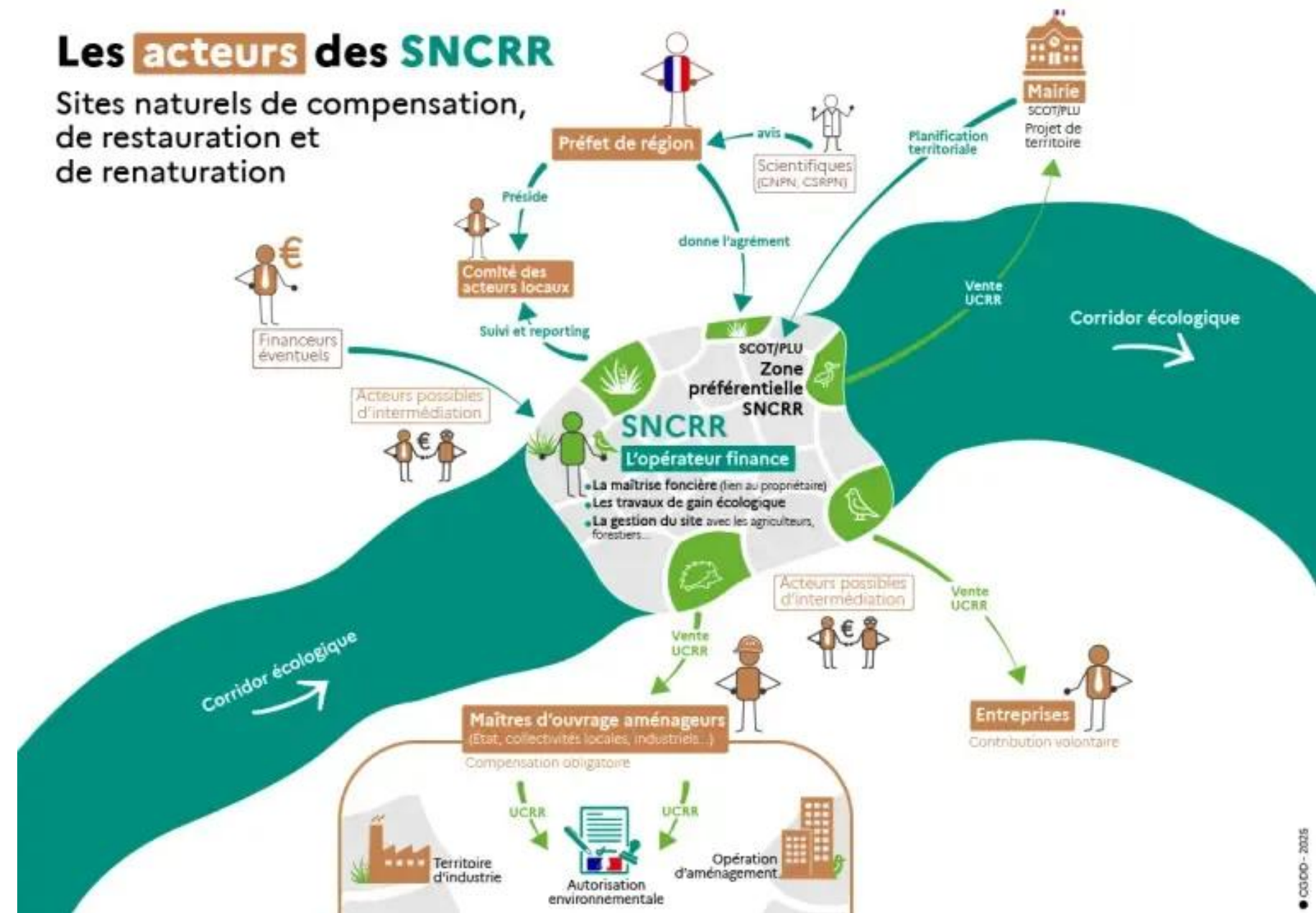
ZOOM sur L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES POUR L'OBTENTION DE L'AGRÉMENT SITES FRANCE CREDITS BIODIVERSITE (ex-SNCRR)

Objectifs long terme

Faciliter les opérations obligatoires de compensation écologique

Accélérer les opérations de restauration écologique et de renaturation volontaires

Les Sites France Crédits Biodiversité sont un outil qui permet de répondre aux deux à la fois : des **espaces où l'on restaure ou renature** de façon **anticipée et organisée**, ce qui génère des **unités de gain écologique (UCRR) mobilisables** par des **porteurs de projets d'aménagement** pour la réalisation de leurs besoins en compensation, ou pour aller plus loin dans la séquence ERC par de la **contribution volontaire** à des projets vertueux pour la biodiversité.



Une **consultation** pour dimensionner les besoins d'accompagnement des projets



Accompagner l'émergence de Sites France Crédits Biodiversité en différentes étapes

1. Lancement d'une **consultation** pour dimensionner les besoins d'accompagnement des projets

(du 03/03/2026 au 04/05/2026)

2. Lancement d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt** pour identifier les territoires souhaitant expérimenter

(du 01/07/2026 au 30/09/2026)

3. **Accompagnement** des territoires volontaires par un appui en ingénierie ou financier en fonction des besoins de chaque projet

(À partir du mois d'octobre 2026)



Consultation : vers un service de restauration de la nature

Vous portez un projet de renaturation, de restauration écologique, ou vous envisagez de créer un Site naturel de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR) ? Vous avez **jusqu'au 3 mai** pour participer à la consultation lancée par la Région Grand Est.

[Participer](#)

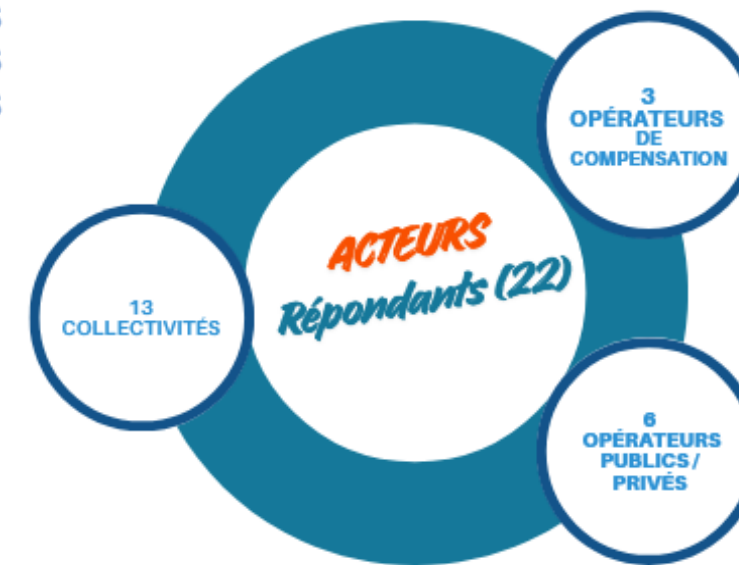
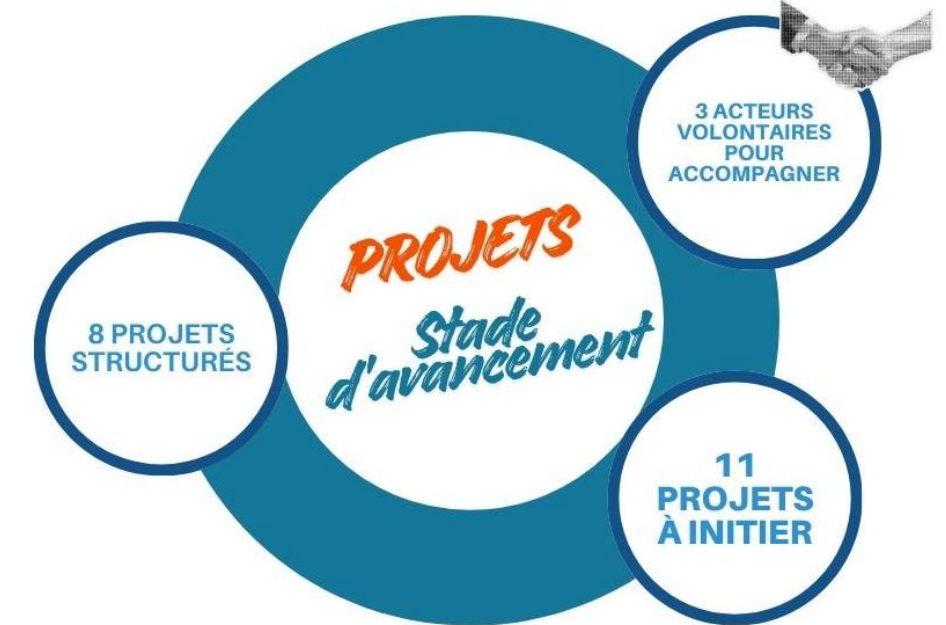


COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, EPCI ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Région Grand Est
- 2 Départements : Moselle et des Vosges
- 2 Métropoles : Euro-Métropole de Metz et Strasbourg (par mail)
- 3 CA : Haguenau, Saint-Dié-des-Vosges et Thionville Fensh
- 2 CC : Nogentais et Région de Guebwiller
- 3 Syndicats mixtes : Bassin Bruche Mossig, 6 Rivières et Eaux de l'Aube (SDDEA)

Analyse questionnaire

RECENSEMENT PROJETS SNCRR ET DE RENATURATION



OPÉRATEURS DE COMPENSATION NATIONAUX

- Archipel Biodiversité
- CDC Biodiversité
- BEAUREGARD CAPITAL (par mail)

OPÉRATEURS PUBLICS ET PRIVÉS LOCAUX

- ONF agence de Strasbourg
- VNF direction Nord-Est
- SEBL Grand Est
- SPL Rives de Moselle développement
- CPIE de Meuse
- SAFER Grand Est (Moselle) (par mail)

Un Appel à Manifestation d'Intérêt pour accompagner le développement de Sites France Crédits Biodiversité



Appel à manifestation d'intérêt : Soutien à l'émergence de projets de sites naturels de compensation et de renaturation



©ART GE - Pierre Defontaine

Contributeur



APPELS À PROJET

Publié le 29 juin 2024

Pour en savoir plus

- [Dossier de candidature](#)
- [Plaquette France Crédits Biodiversité](#)

La Région
Grand Est

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)
Soutien à l'émergence de projets de sites
naturels de compensation et de renaturation
en Grand Est

Délibérations de la Région 26CP-990
Directions concernées : DEBC et DITS

DOSSIER DE CANDIDATURE
Date limite de dépôt : 30 septembre 2026
Contacts Région Grand Est : par courriel à compensation-nature@grandest.fr ou par
téléphone au : 03 88 76 23 05 ou au : 03 87 15 87 44

Modalités de candidature :

Pièces à joindre :

- Présenter dossier de candidature rempli,
- Carte de localisation (plan cadastral ou carte de situation),
- Études et diagnostics si existants (écologiques, fonciers, agricoles, forestiers, hydrauliques, etc.),
- Documents de planification ou stratégies territoriales en lien avec le projet, si existant,
- Dossier technique ou note de présentation du projet, si existant,
- Tout document utile à la compréhension du projet.

Le présent formulaire a pour objet de permettre à la Région Grand Est de mieux connaître les porteurs de projets, d'identifier les initiatives de renaturation présentes sur le territoire et d'évaluer les besoins d'accompagnement des acteurs candidats.

Les informations recueillies permettront d'apprécier le niveau de maturité des projets, leur potentiel écologique et territorial ainsi que les modalités d'accompagnement les plus adaptées.

Le présent formulaire a vocation à mieux comprendre votre projet et vos besoins d'accompagnement. Il n'est pas attendu que l'ensemble des rubriques soit renseigné de manière exhaustive. Les informations peuvent être adaptées au niveau de maturité de votre projet.

**Candidature jusqu'au
30 septembre 2026 : [ici](#)**

2. Levier de financement et dispositif d'accompagnement en Grand Est



La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



Mme Delphine PIERRAT

*Directrice de l'Agence études Grand-Est
Office National des Forêts*



La Forêt de la Harth : un site d'intérêt

Une forêt au cœur de la gestion durable



PRODUIRE

Du bois de qualité



PROTÉGER

Les écosystèmes forestiers
et les paysages



ACCUEILLIR

Tous les usagers

**Dans un contexte de changement climatique
marqué**

La Forêt de la Harth : un site d'intérêt

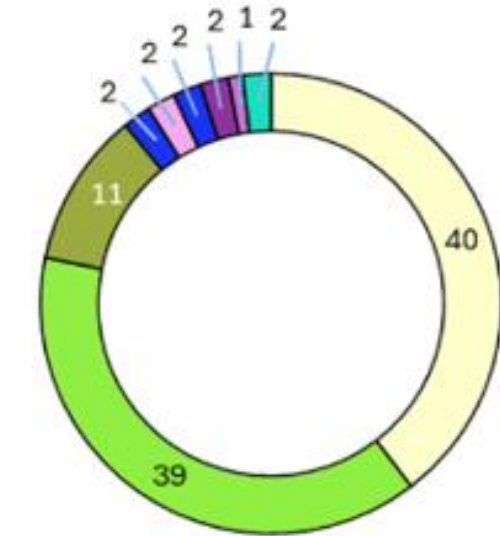


Produire et alimenter une filière locale

Plus grande Chênaie-Charmaie de France

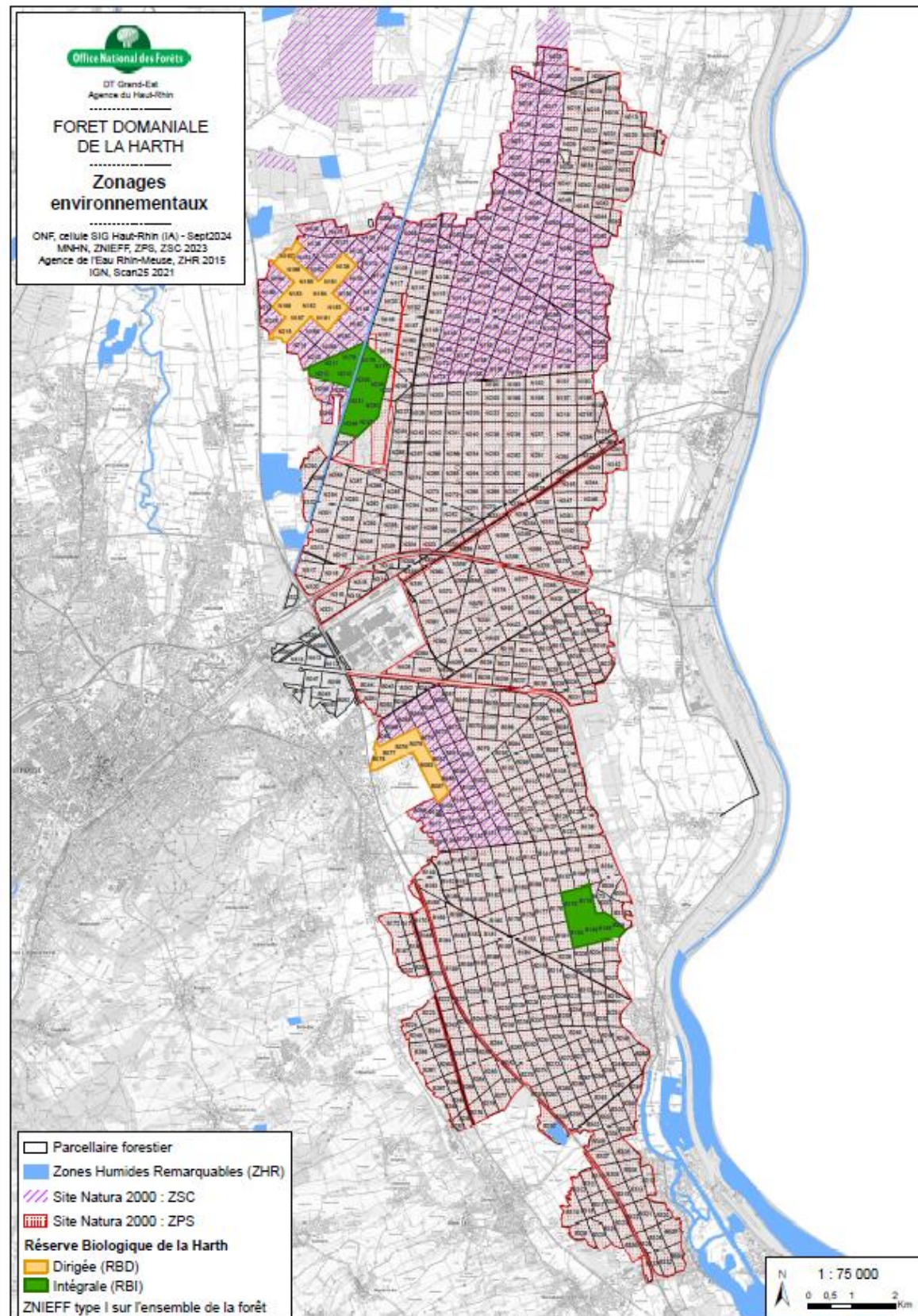
A vocation productive historique forte (bois énergie pour industries mulhousiennes)

Peuplements convertis progressivement à la sylviculture à couvert continu pour une meilleure intégration paysagère (2002)



11 % de la surface Hors-Sylviculture (Ilot de sénescence, Hors Sylviculture, RBI/RBD)

La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



Préserver l'environnement

- **2 sites Natura 2000:**
 - 13039 ha en Zone de Protection Spéciale (ZPS)
 - 3400 ha en Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

ONF = animateur des 2 sites depuis 2011

- **1 Réserve Biologique Mixte de 589 ha**
281 ha en RBI et 308 ha en RBD



La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



Permettre l'accueil du public et rendre des services à la société



Un réseau

- Piste cyclable propre : 3,3 km
- Itinéraire cyclable (sur RF) : 38,7 km
- Sentier CV : 17km

Des manifestations :

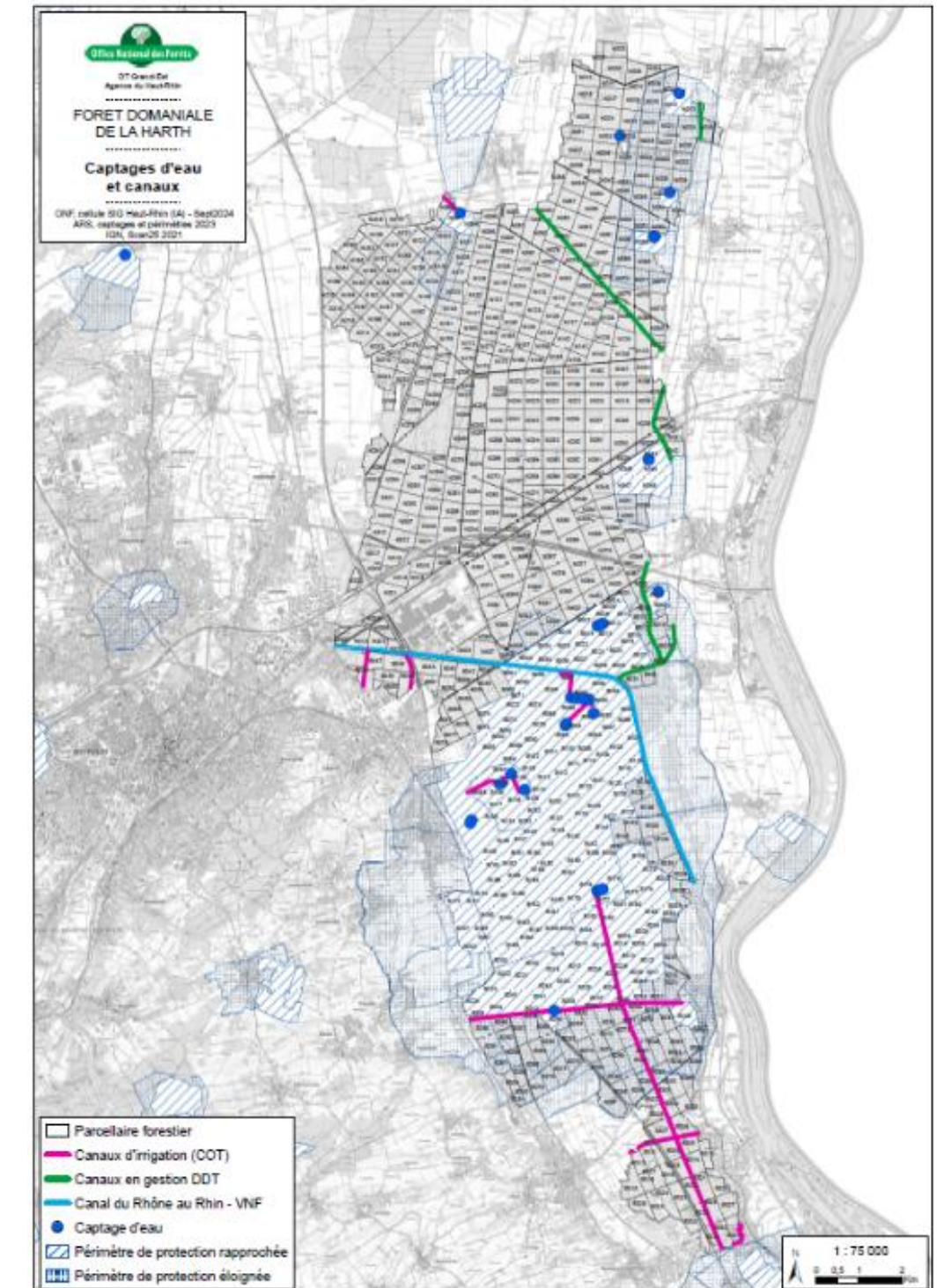
- 13 à 20 par an
- Plutôt constant

De l'accueil en espace protégé :

- Zone Natura 2000
- RBMixte

Une ressource en eau

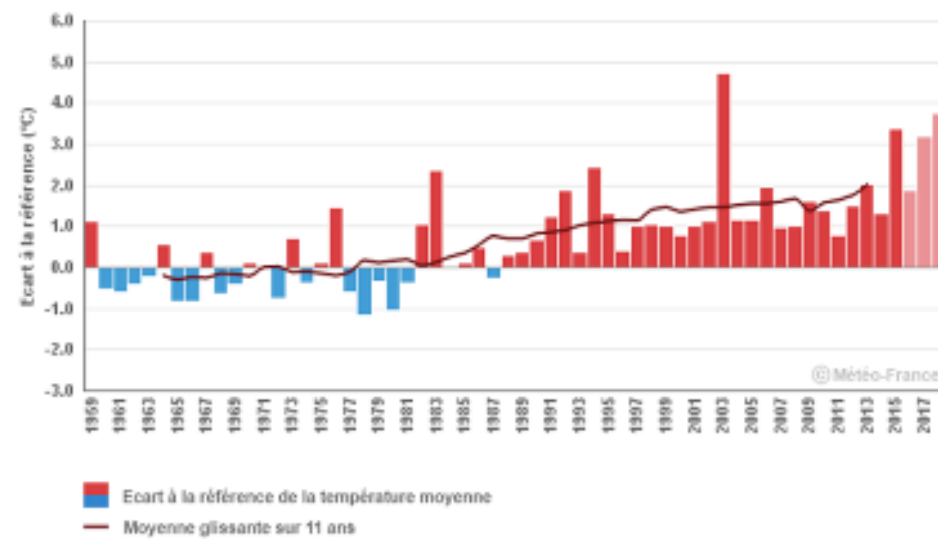
- 27 captages
- 9 723 ha de surface protégée
- 134 COT
- Un important réseau de canaux



La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



Une gestion durable et multifonctionnelle compromise

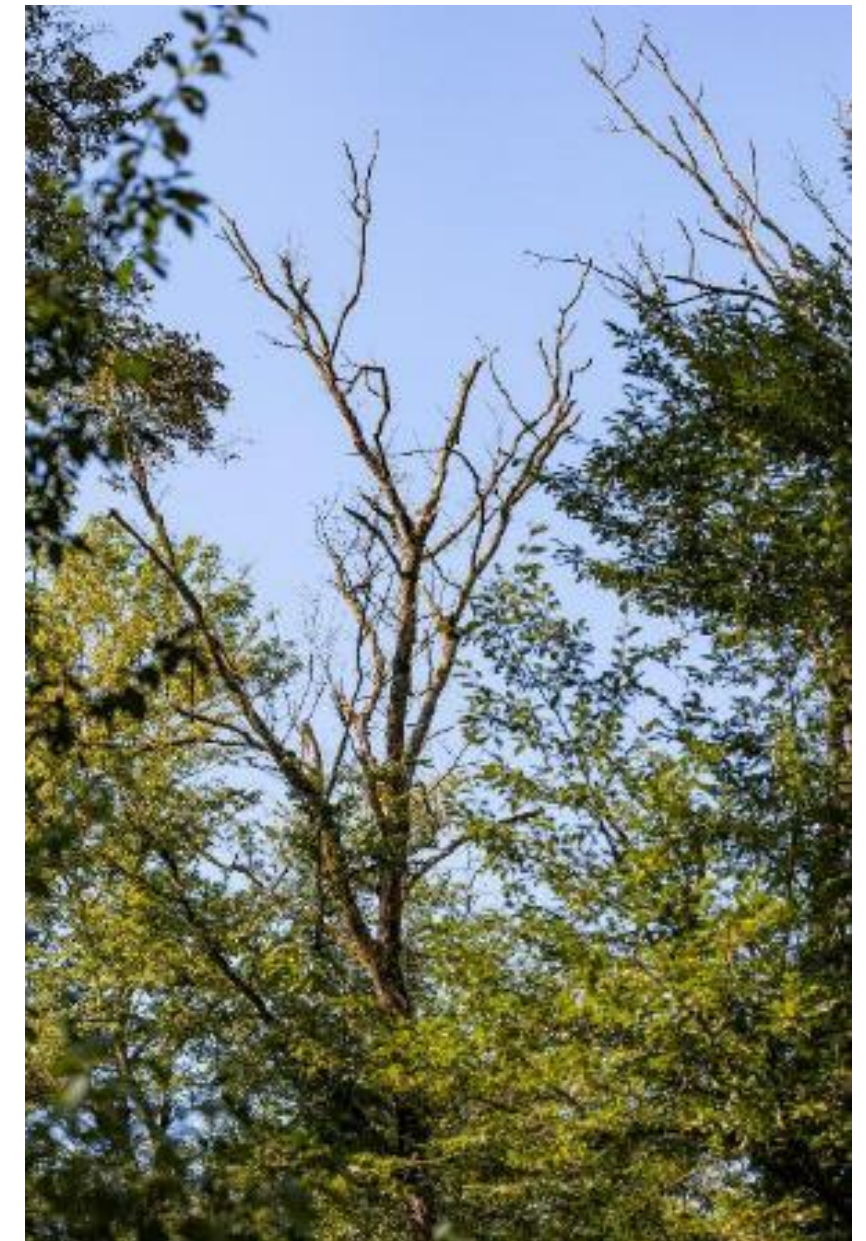
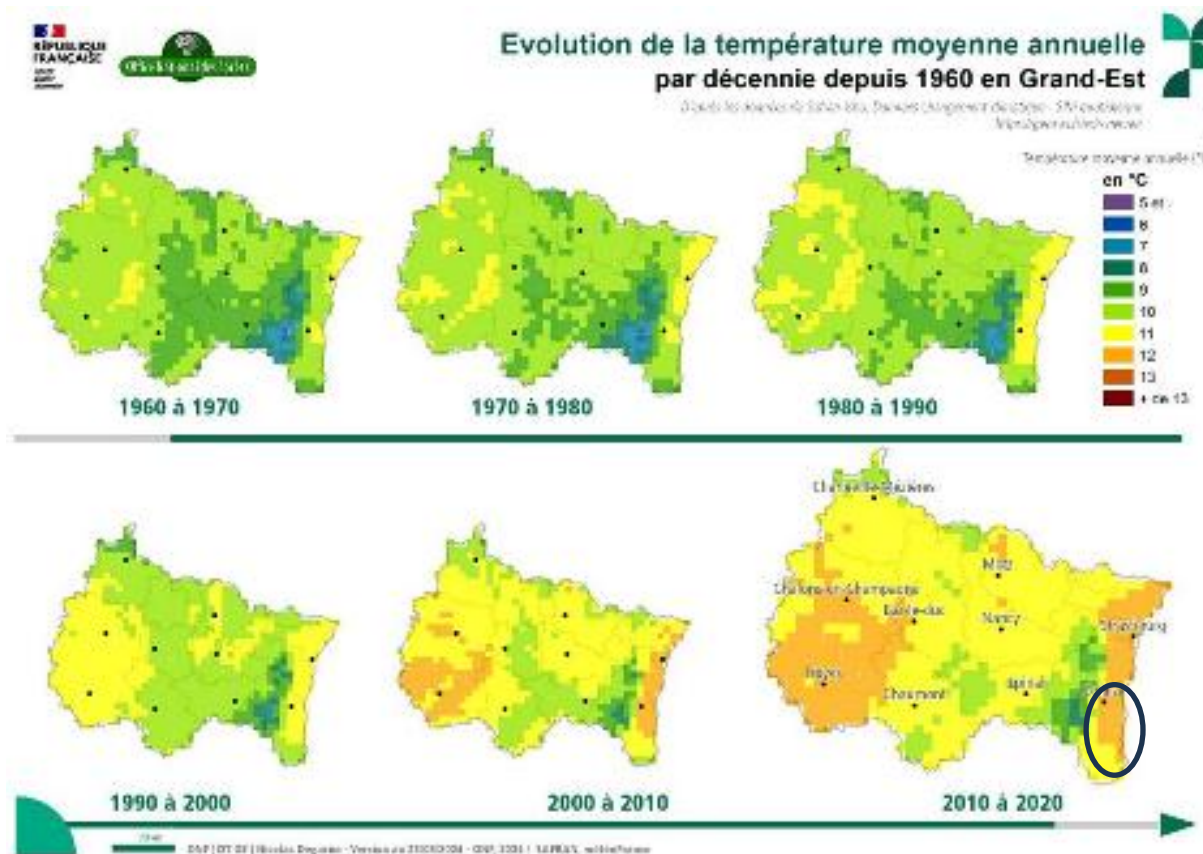


Une Succession de canicules
(1921/1996/1998/2003/2006) et de sécheresses (7 années entre 2015 et 2022)

Des précipitations qui diminuent (- 100mm depuis 1994 sur la moyenne annuelle)

Les dépérissements en FD de la Harth, un sujet national, un observatoire

Le massif de la Harth, passablement dégradé en 2020 et dont l'état a encore empiré en 2025, représente, de loin, le massif le plus dégradé de l'échantillon national



La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



La révision de l'aménagement = une opportunité

Un aménagement forestier en cours de révision pour fixer des grandes orientations de gestion,

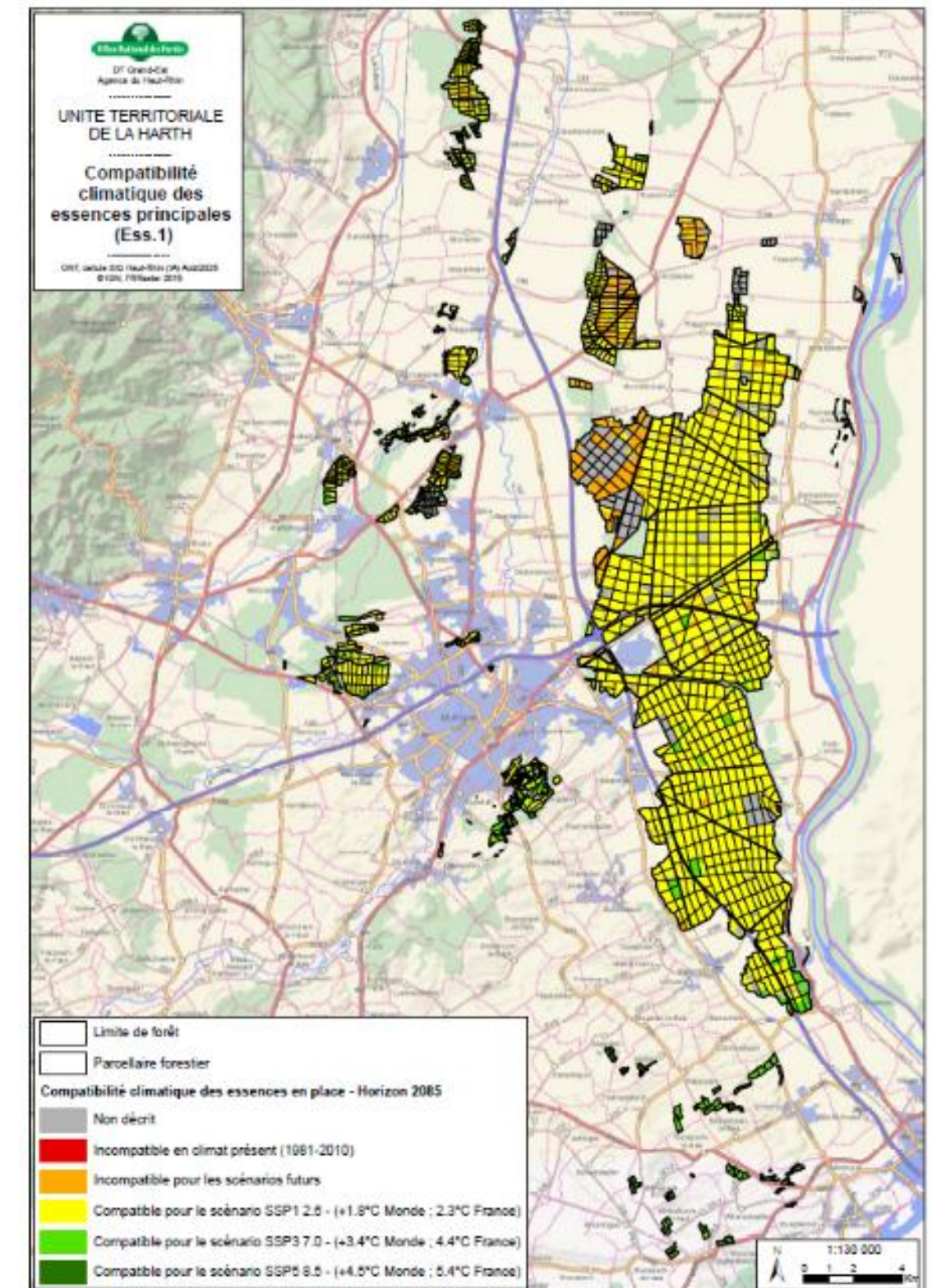
Prioriser les secteurs d'interventions (production de bois, préservation de l'environnement, accueil du public, attente),

Accompagner le changement :

- Renouvellement, maintien de l'état boisé
- Préservation de la biodiversité
- Préserver l'intégrité foncière, DFCI



**De nouveaux
leviers financiers à
trouver**

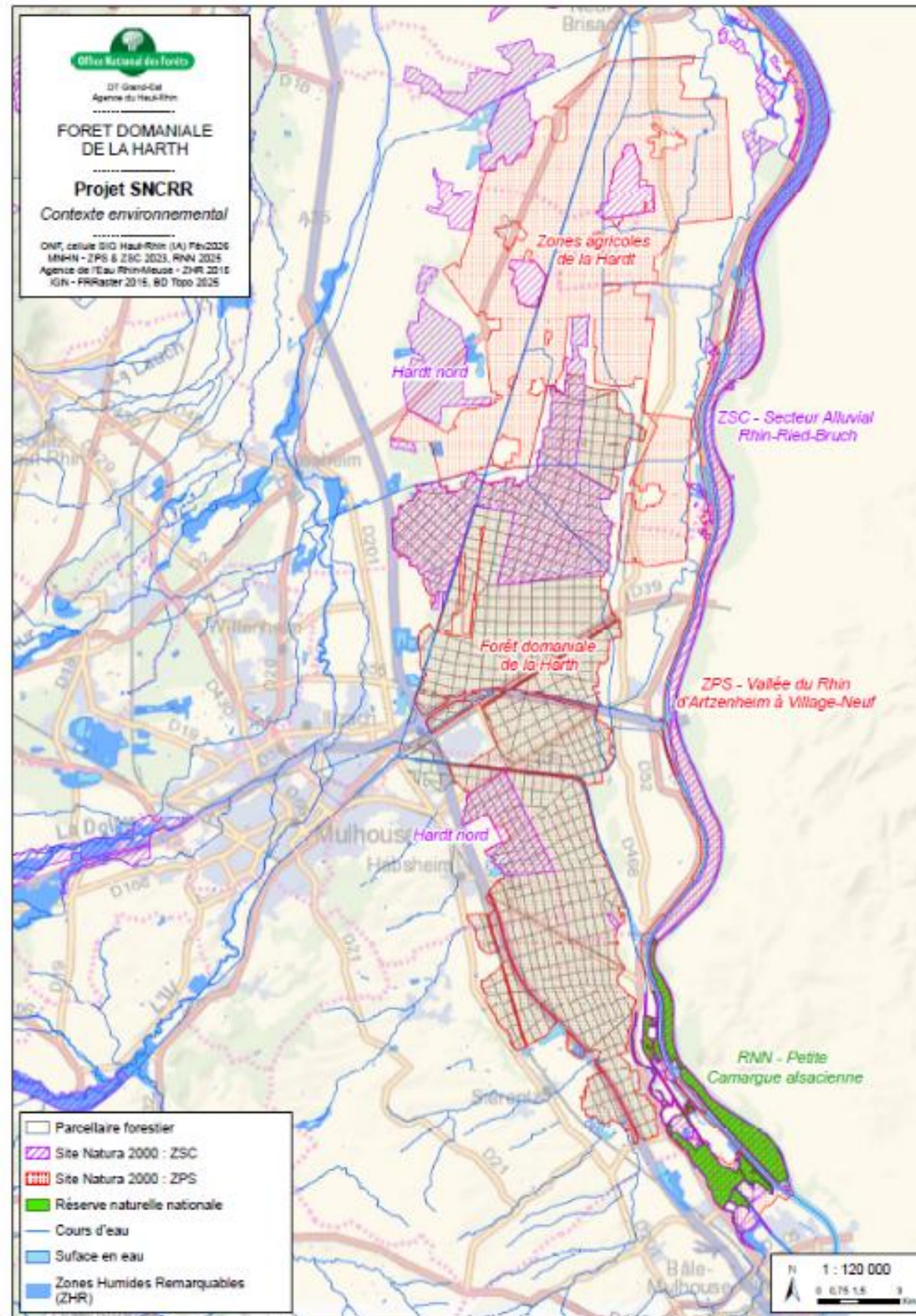


La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



Pourquoi un SNCRR?

- Un contexte favorable où tous les facteurs sont réunis et le SNCRR peut être un outil intéressant
- Vaste massif forestier périurbain en souffrance avec des besoins forts d'investissements
- Révision du plan d'aménagement avec beaucoup de parcelles en attente et à améliorer
- Un secteur alsacien dynamique avec des besoins en foncier pour des mesures compensatoires
- La volonté de constituer un portefeuille de sites pour répondre aux attentes des porteurs de projet et aux besoins de la forêt
- Un engagement fort de toute l'équipe ONF pour trouver des solutions durables

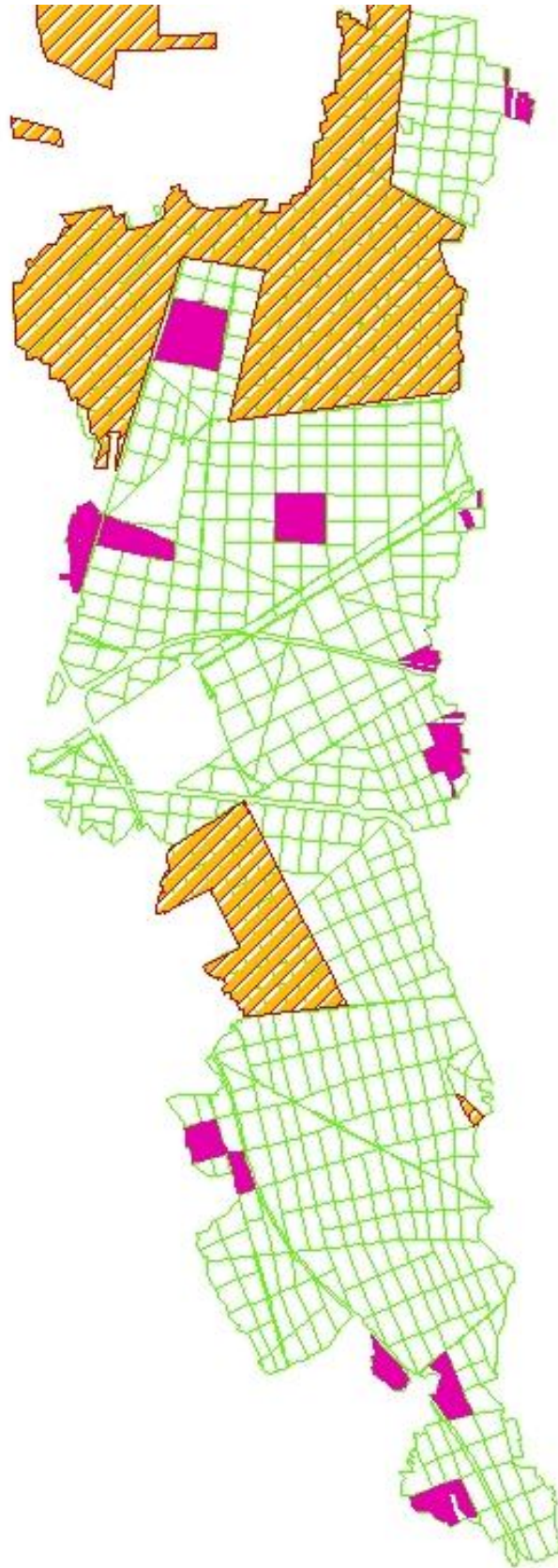


La Forêt de la Harth : un site d'intérêt



Les principes retenus du SNCRR

- Un projet ambitieux sur 500 ha
- Une exclusion des secteurs en ZSC et RB pour justifier de l'additionnalité
- Des parcelles choisies en cohérence avec l'aménagement forestier et les choix de gestion et inscrites dans le document règlementaire
- Des parcelles regroupées en secteurs cohérents (rose)
- Une entrée selon 4 enjeux concernant des espèces cibles (Milieux humides, milieux ouverts et lisières, libre évolution et restauration de boisements)
- Un besoin de compléments d'inventaires sur les milieux forestiers suite à analyse bibliographique



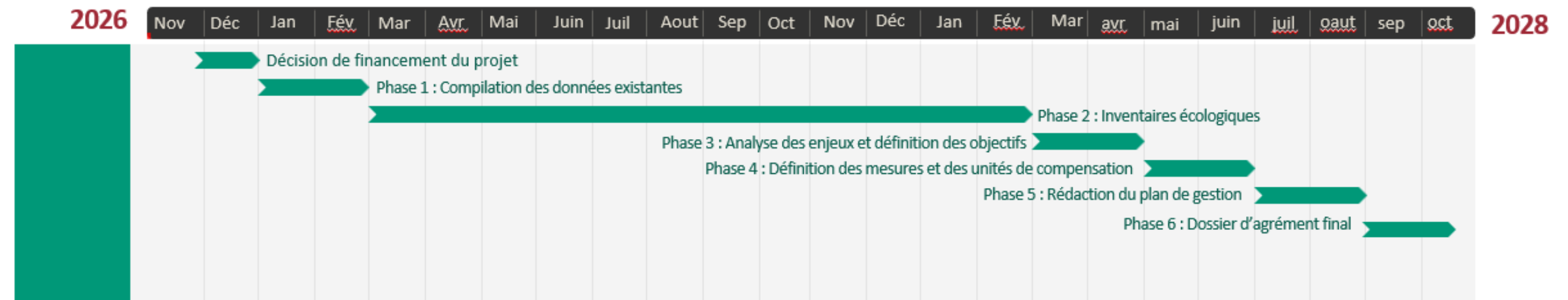
La Forêt de la Harth : un site d'intérêt

Quelques actions concrètes

- Restauration de zones humides (S200)
- Conservation des points d'eau existants fossés, souilles.
- Gestion des ornières favorables aux amphibiens.
- Création/restauration de mosaïques de milieux ouverts et semi-ouverts
- Lutte ciblée contre les espèces invasives,
- Traitement de lisières étagées
- Aménagements d'arbres têtards
- Trame de vieux bois
- travaux d'amélioration/restauration de boisement (lutte contre EEE, niveau d'exigence sur les arbres bio, le bois mort au sol plus élevé, enrichissement forestier pour maintenir l'état boisé, techniques innovantes à l'appui du renouvellement...)



- Une méthode selon des grandes étapes
 - Etat initial écologique complet sur 500 ha,
 - définition des enjeux écologiques,
 - mesures de restauration et gestion,
 - dimensionnement des Unités de Compensation (UC),
 - plan de gestion sur 30 ans,
 - dossier d'agrément préfectoral
- Un calendrier fixé sur 2 ans dont une année complète d'inventaires
- Une mobilisation soutenue de 4 naturalistes de l'agence études et de plusieurs personnels forestiers de l'agence territoriale pour environ 250 jours de travail
- Un projet ambitieux et motivant



2. Levier de financement et dispositif d'accompagnement en Grand Est



QUESTIONS ?

3. Retours d'expérience, débloquent les freins à la mise en œuvre de vos projets



M. David NUSSBAUMER

*Coordinateur compensation écologique
Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace*



Mme Elisa PHILIPPE

*Chargée de mission séquence ERC
Fédération des conservatoires d'espaces naturels*

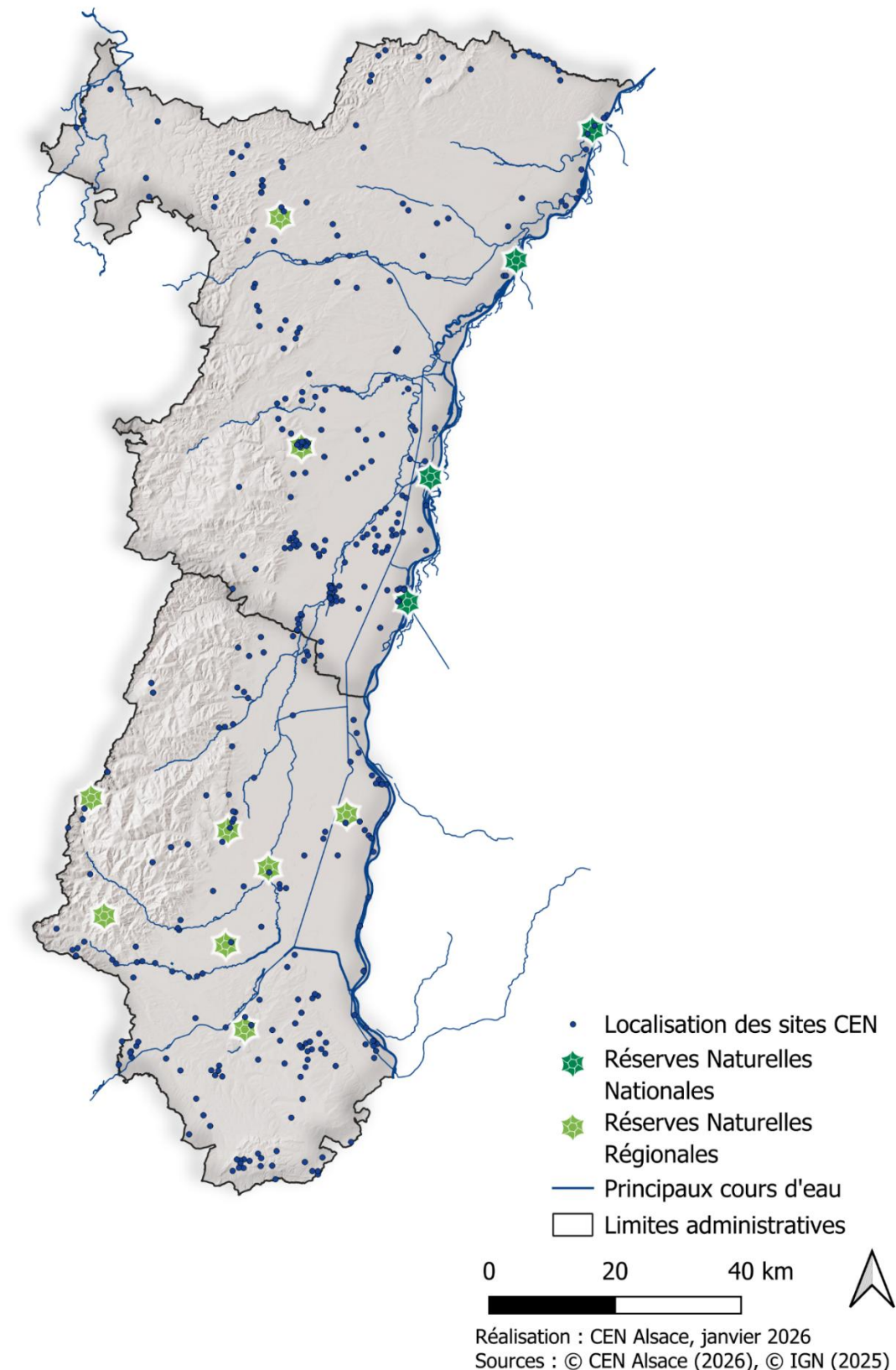


Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace



390 sites en maîtrise foncière ou d'usage
3 532 hectares protégés et gérés
13 réserves naturelles en gestion : 4 RNN et 9 RNR

1 900 membres adhérents
176 conservateurs bénévoles agréés
30 salariés

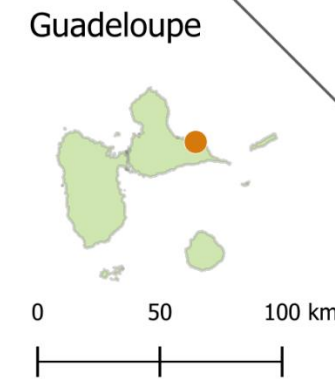


Un réseau de 25 Conservatoires d'espaces naturels

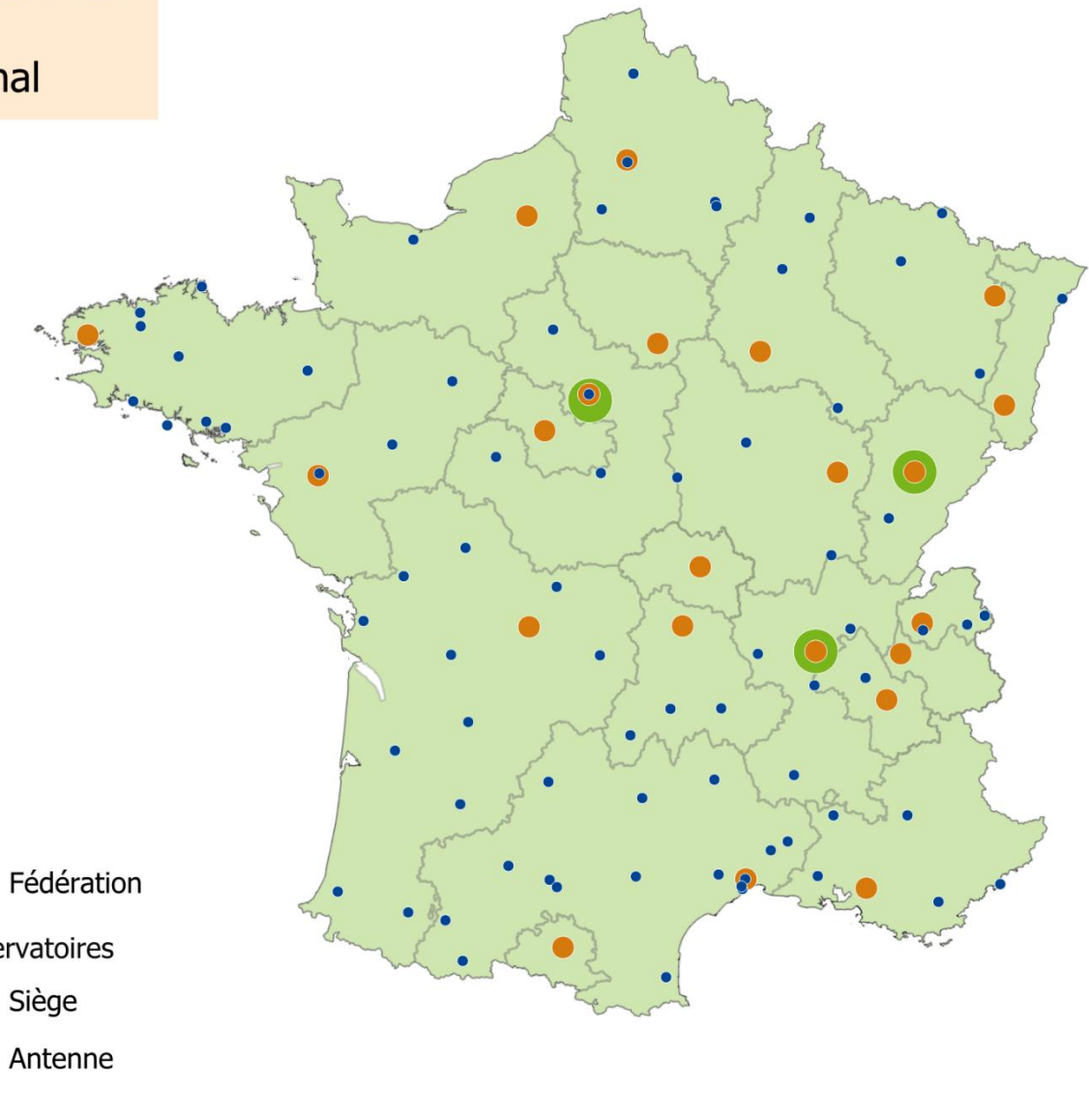
Fort de 1 300 salariés

CENTRE- VAL DE LOIRE	 Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire	 Conservatoire d'espaces naturels Alsace	 Bretagne Vivante - SEPNE Conservatoire d'espaces naturels Bretagne
	 Conservatoire d'espaces naturels Loir-et-Cher	 Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne	 Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	 Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne	 Conservatoire d'espaces naturels Lorraine	 Conservatoire d'espaces naturels Île-de-France
	 Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté	 Conservatoire d'espaces naturels Auvergne	 Conservatoire d'espaces naturels Normandie
OCCITANIE	 Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur	 Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes	 Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine
	 Conservatoire d'espaces naturels Occitanie	 Conservatoire d'espaces naturels Allier	 Conservatoire d'espaces naturels Corse
	 Ana Conservatoire d'espaces naturels Ariège	 Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère	 Conservatoire d'espaces naturels Guyane
	 Conservatoire d'espaces naturels Savoie	 Conservatoire d'espaces naturels Guadeloupe	
	 Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire	 Asters Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie	

Implantation des Conservatoires
d'espaces naturels
sur le territoire national



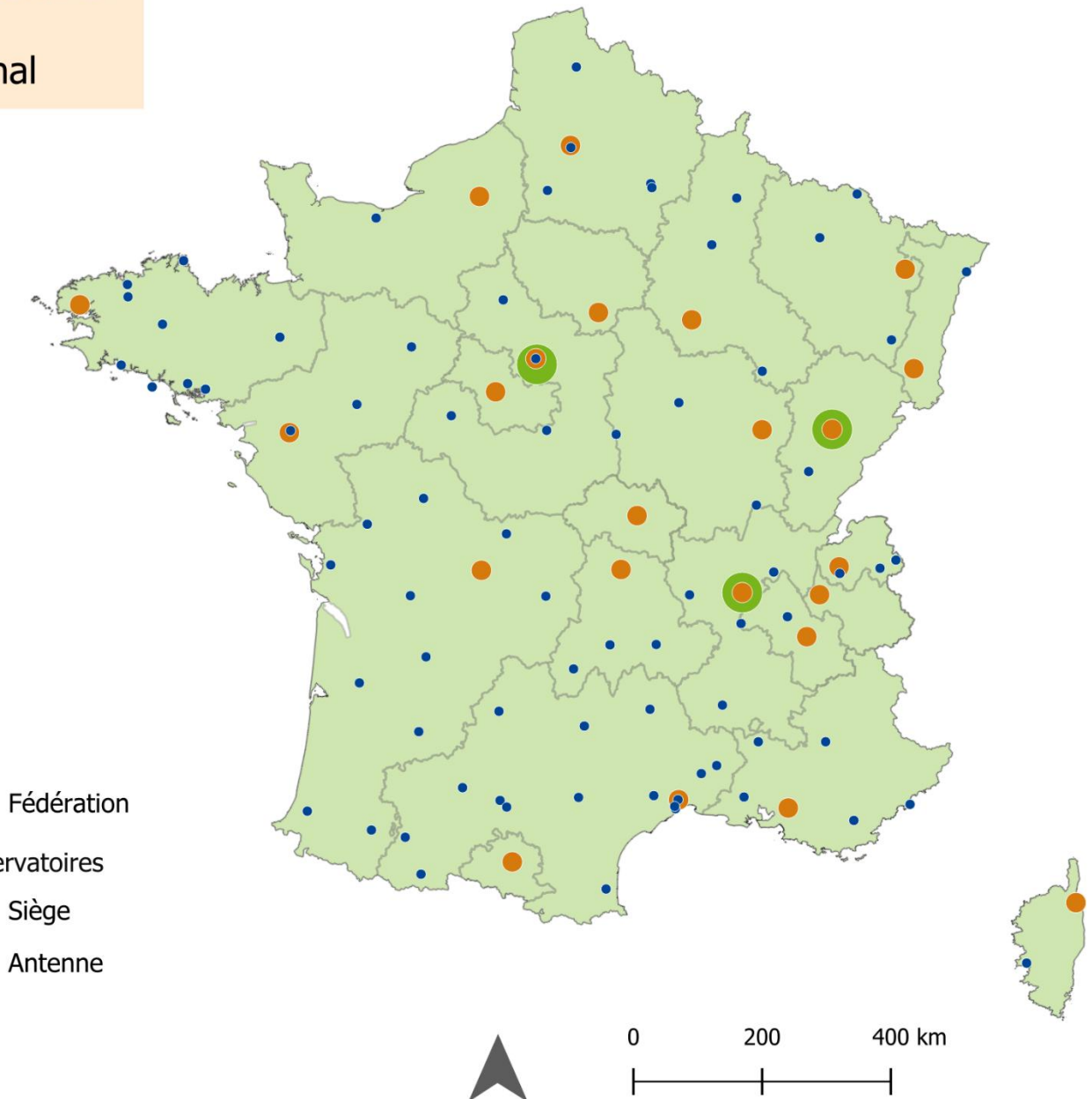
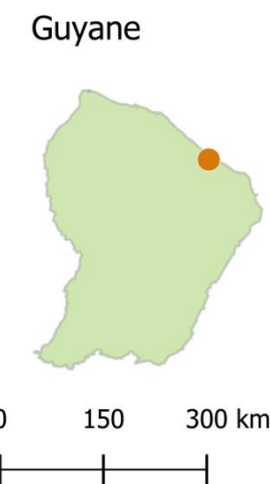
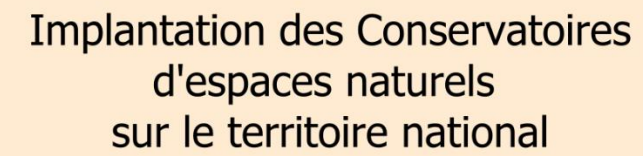
● Fédération
● Siège
● Antenne



0 200 400 km

Sources: réseau des CEN - mai 2026
Réalisation: SDE - FCEN

+ la Fédération



54

Un réseau de sites naturels gérés et protégés

La maîtrise foncière ou d'usage

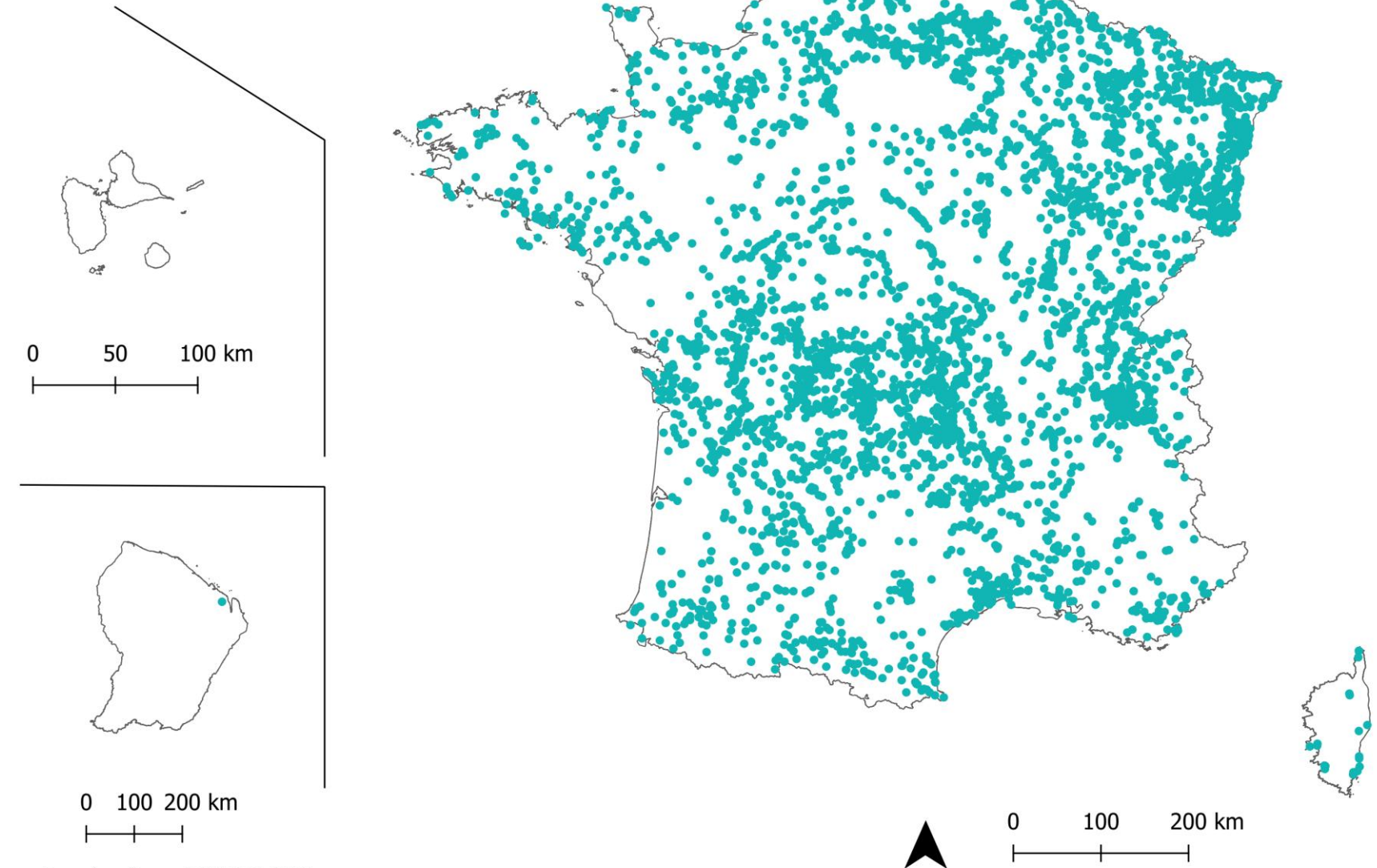
Acquisition, bail emphytéotique, ORE, etc.

Un plan de gestion pluriannuel

- Un diagnostic écologique, socio-économique...
- Définition d'objectifs à long terme
- Les actions à mettre en œuvre :
 - *Réalisation ou encadrement de travaux de renaturation, de restauration ou de gestion*
 - *Connaissance, suivi écologique, évaluation*
 - *Surveillance, valorisation, animation territoriale, etc.*

Soit environ 4 950 sites gérés

Les sites gérés par les
Conservatoires d'espaces
naturels en 2026



Sources: Données réseau CEN 2025-2026
Réalisation: SDE - FCEN

Des partenariats avec de nombreux acteurs

Mise en œuvre de **politiques publiques**



...etc.

Partenariats avec des acteurs **institutionnels, scientifiques et techniques**

Du national → au local



CDC BIODIVERSITÉ



LES
AGENCES
DE L'EAU

PRATIC
Biodiversity



...etc.

Ancrage territorial

- > **1 commune sur 7** est concernée par la présence d'un site géré par les Conservatoires
Soit 5 031 communes
- > **100** Atlas de la biodiversité communale avec une implication des Conservatoires
Dont 26 animés par les Conservatoires
- > **942** sites inclus dans le périmètre d'un Parc naturel régional
32 Parcs naturels régionaux partenaires
- > **76** départements partenaires

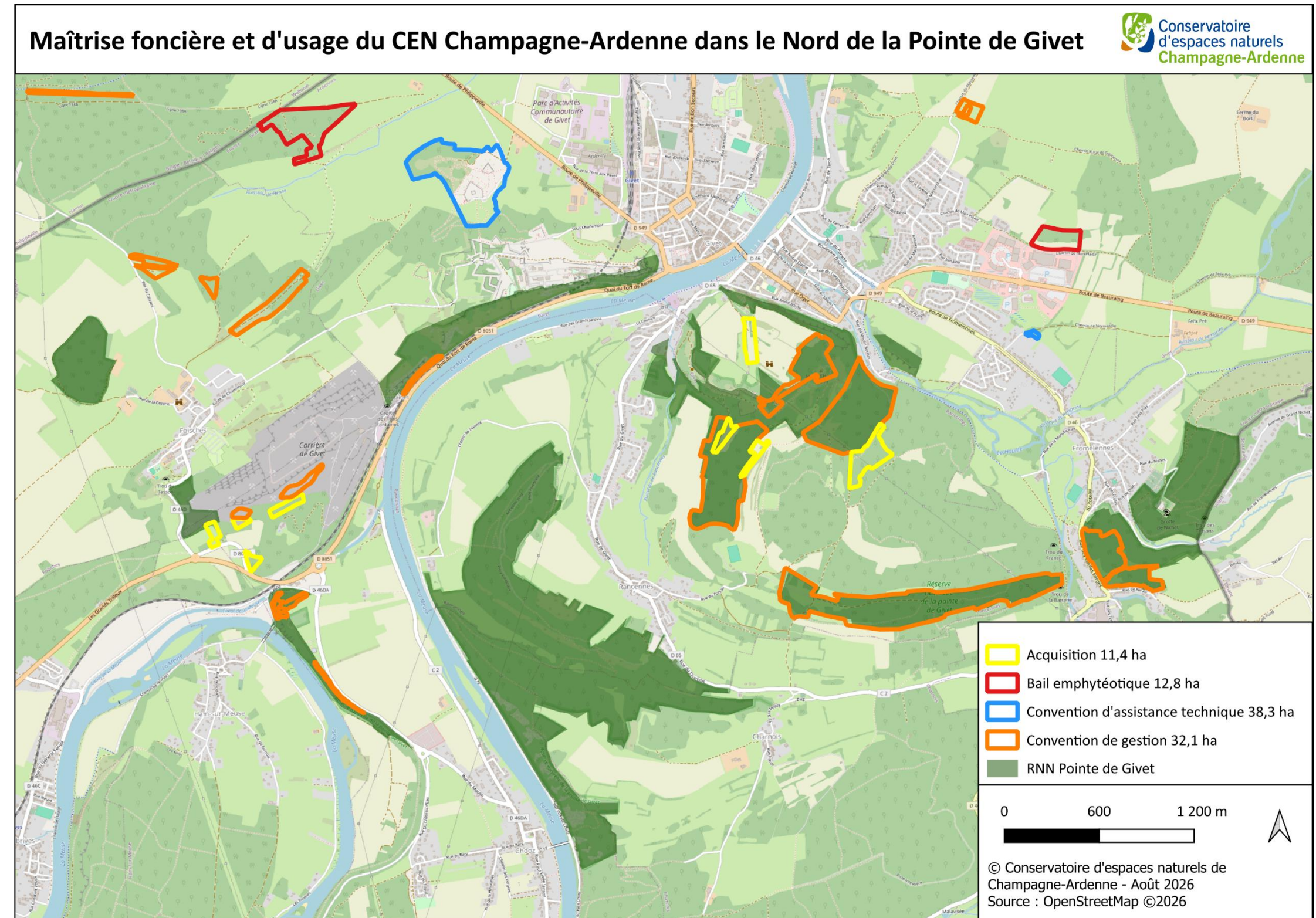
Sites de restauration et renaturation : opportunités et conditions de réussite

Favoriser le **renforcement** et la **reconquête de cœurs de biodiversité** conséquents

La **mutualisation** : une logique déjà appliquée par les Conservatoires

Exemple du Nord de la Pointe de Givet (Ardennes) :

- 95 ha en maîtrise foncière ou d'usage par le CEN Champagne-Ardenne
- Le CEN également gestionnaire de la RNN de la Pointe de Givet (354 ha)



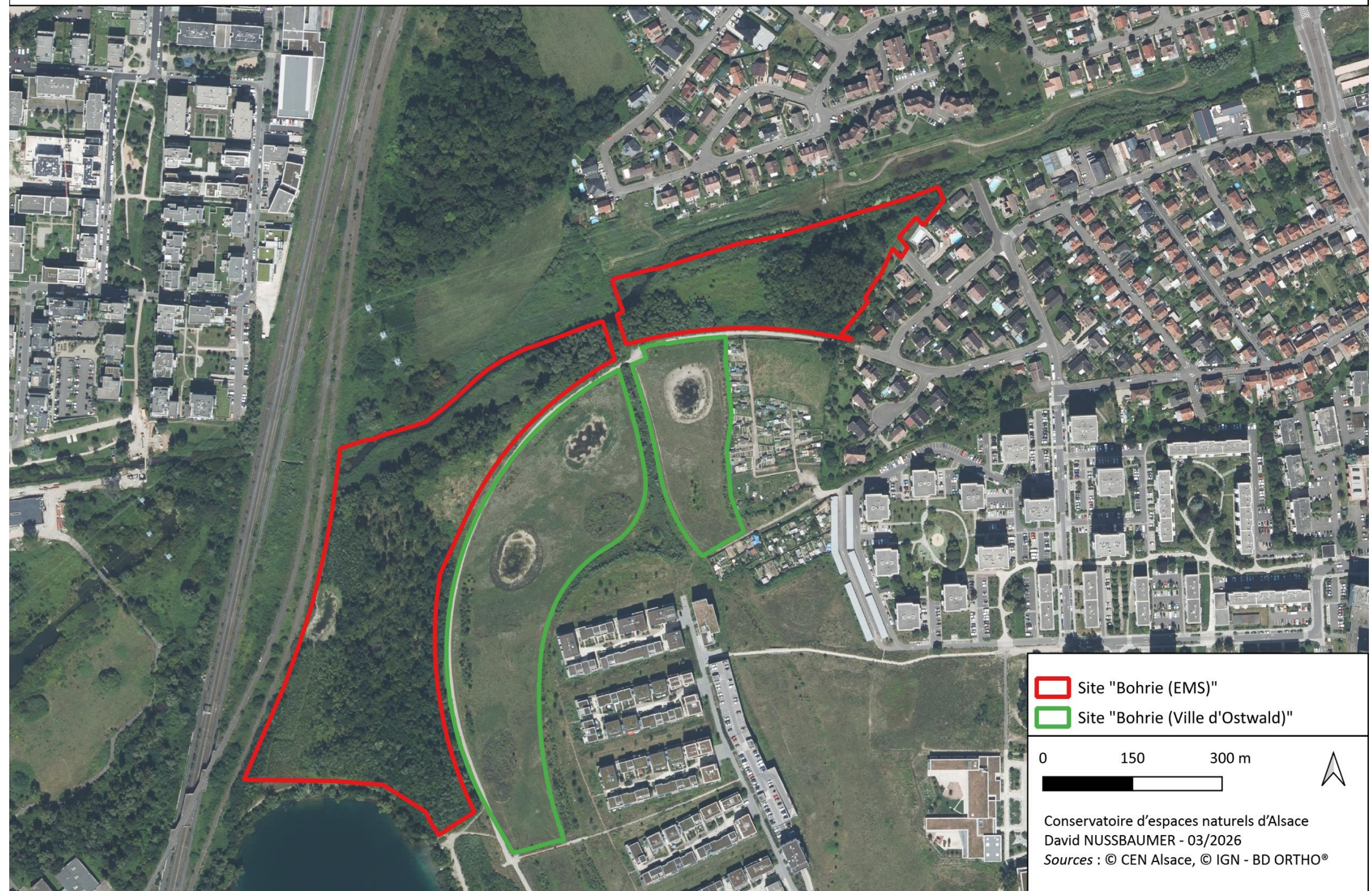
Sites de restauration et renaturation : opportunités et conditions de réussite

Une **logique partenariale**, multi-acteurs,
pour des projets de territoire pertinents

Exemple du quartier du Bohrie à Ostwald
(Bas-Rhin) :

- Un partenariat historique avec l'Eurométropole de Strasbourg
- Des mesures de compensation liées à deux projets d'aménagement
- Gestion par le CEN Alsace
- Suivi des mesures par Oréade-Brèche avec l'appui de l'association BUFO
- Partenariat avec la Ville d'Ostwald au-delà des obligations réglementaires : animations pour les écoles, etc.

Vue aérienne des sites du Bohrie à Ostwald



Les rôles potentiels des Conservatoires pour des sites de renaturation et restauration

- Identification d'espaces naturels à éviter ou de sites à renaturer/restaurer
- Sécurisation du foncier
- Définition et mise en œuvre/encadrement de mesures de renaturation/restauration
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion pluriannuel
- Définition et réalisation du suivi écologique/du suivi des mesures de restauration et de gestion
- Accompagnement/conseil/avis scientifique et technique à chaque étape



Stratégie biodiversité 2024-2030
Montpellier Méditerranée Métropole



Octobre 2024

Ex : participation du CEN Occitanie à la définition de la Stratégie Biodiversité de la métropole de Montpellier

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Nous restons disponibles pour échanger !



M. David NUSSBAUMER

*Coordinateur compensation écologique
Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace*

david.nussbaumer@conservatoire-sites-alsaciens.eu



Mme Elisa PHILIPPE

*Chargée de mission séquence ERC
Fédération des conservatoires d'espaces naturels*

elisa.philippe@reseau-cen.org



3. Retours d'expérience, débloquent les freins à la mise en œuvre de vos projets

CEREMA



M. Luc CHRÉTIEN

*Chef du groupe biodiversité, aménagement et nature en ville
Cerema / Direction territoriale est*





Entre les niveaux national/régional/local

- Conception de méthodes et doctrines, rédaction de guides techniques
- Formations
- Avis sur projets et stratégies ERC



Entre l'aménagement et la biodiversité

- Historiquement spécialisé sur les infrastructures routières
- Aujourd'hui interventions plus larges : urbanisme (écoquartier), lutte contre les inondations, ZAC, démarches territoriales, etc.

Avec des postures variées

- Assistance à maîtrise d'ouvrage / contrôle extérieur
- Ingénierie d'étude
- Portage de projet de recherche : connaissance pour orienter l'action (ex EnR & Biodiversité)
- Formateur

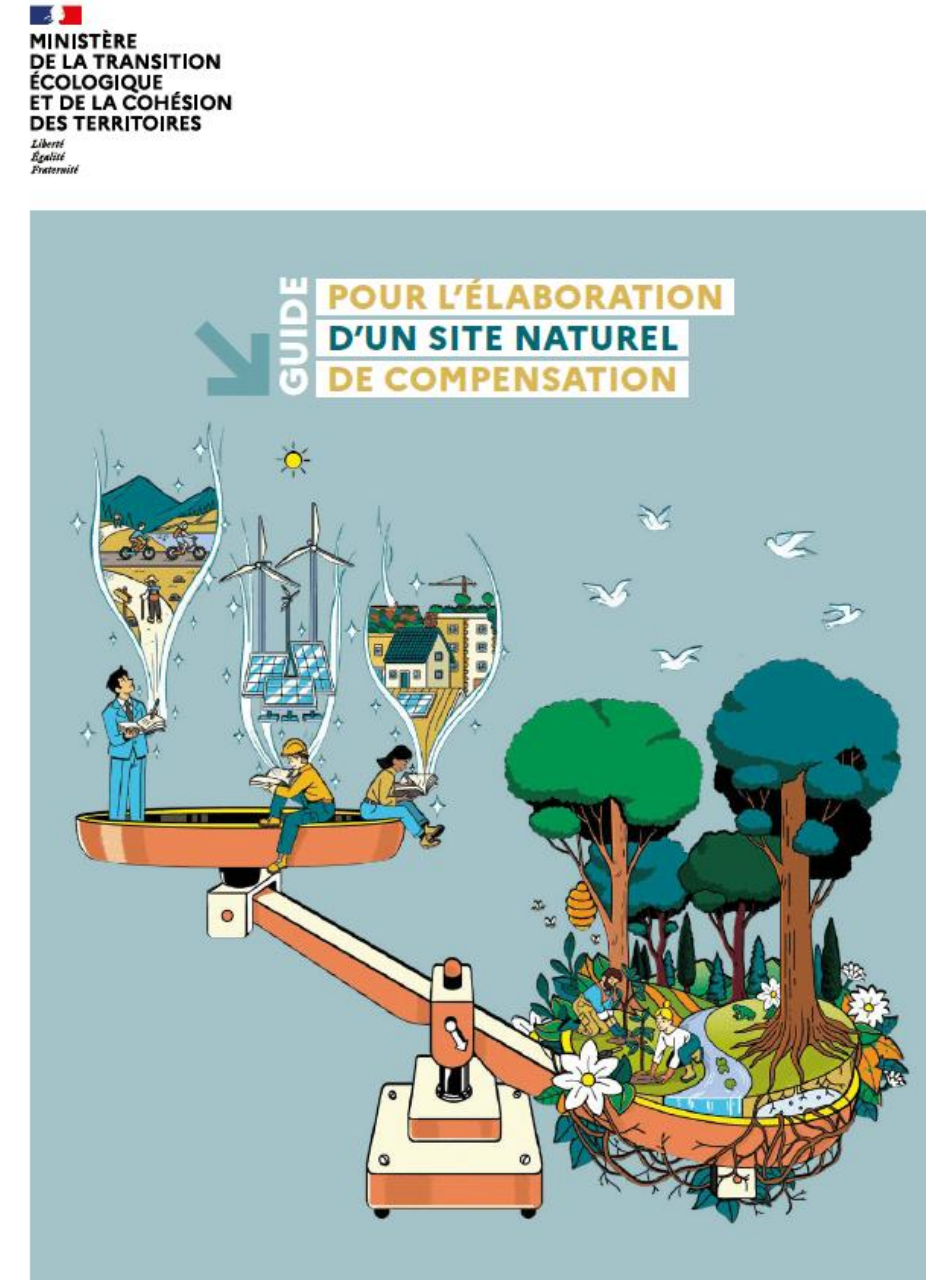
Quelques exemples de projets



Rédaction, accompagnement



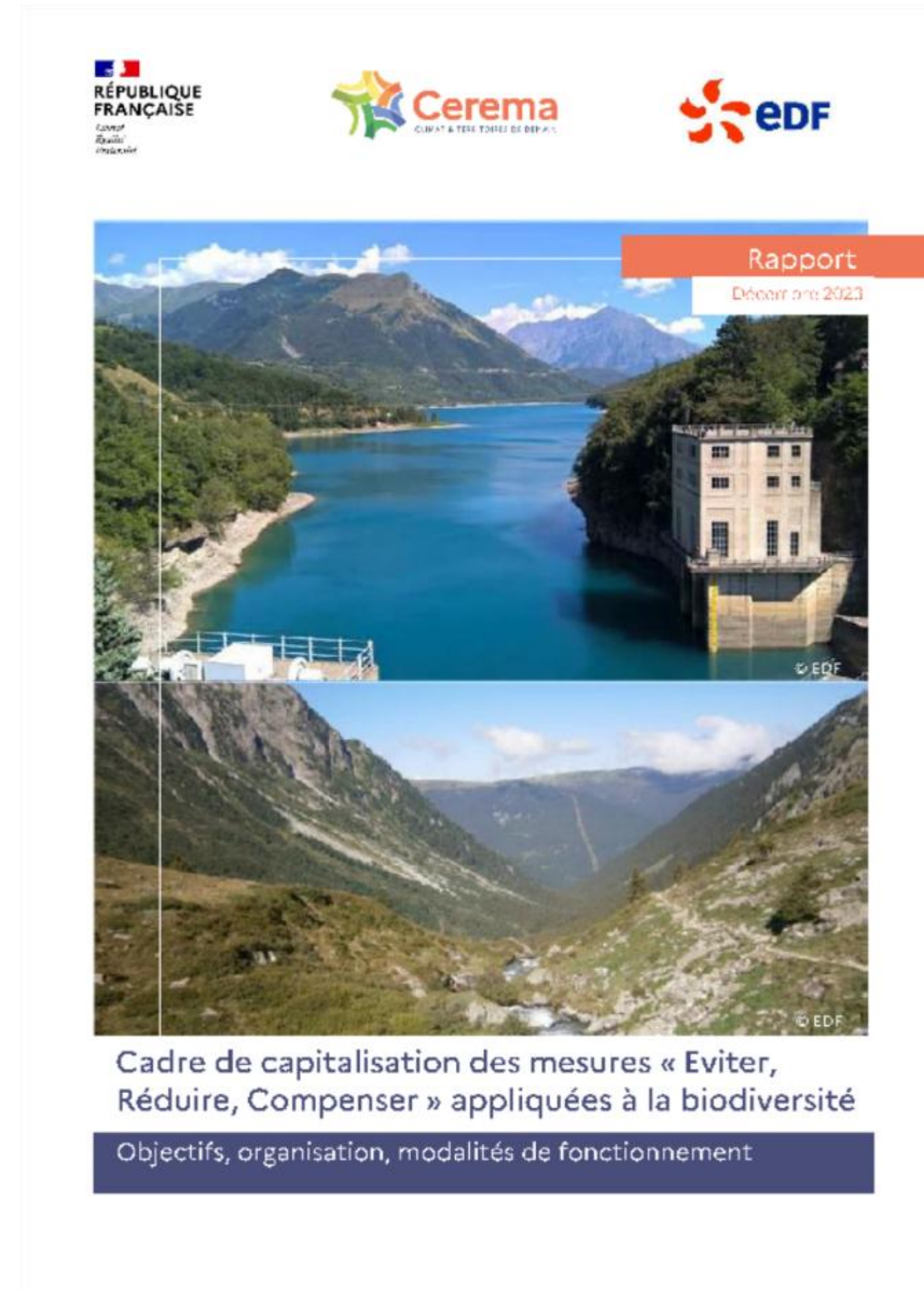
Comité de suivi, relecture





Coopération EDF

- Construction d'un tableau de bord harmonisé de suivi des mesures ERC pour les ingénieries nucléaires, thermiques, hydrauliques
- Rédaction d'un cahier des charges pour standardiser la bancarisation des données ERC des études environnementales



Assistance à maîtrise d'ouvrage - Ecoquartier



1) Évitement : aucun aménagement sur amont crassier, ruissellements bassin versant forestier non interceptés (évite les impacts indirects)

2) Réduction :

Surf urbanisée : 40 % (65-70 % avant)

Surf milieux naturels : 60 % (30-35 % avant)

- **Logements** : baisse des emprises (sans diminuer le nombre de logements)
- **Voiries** : diminution des emprises par modification du plan de circulation (chemin piéton au nord-est)
- **Écoulements/continuités** :
 - Pluies faibles : infiltration
 - Pluies 50 ans : tampon par ZH amont et surplus vers bassins stockage temporaire



Assistance à maîtrise d'ouvrage - Ecoquartier

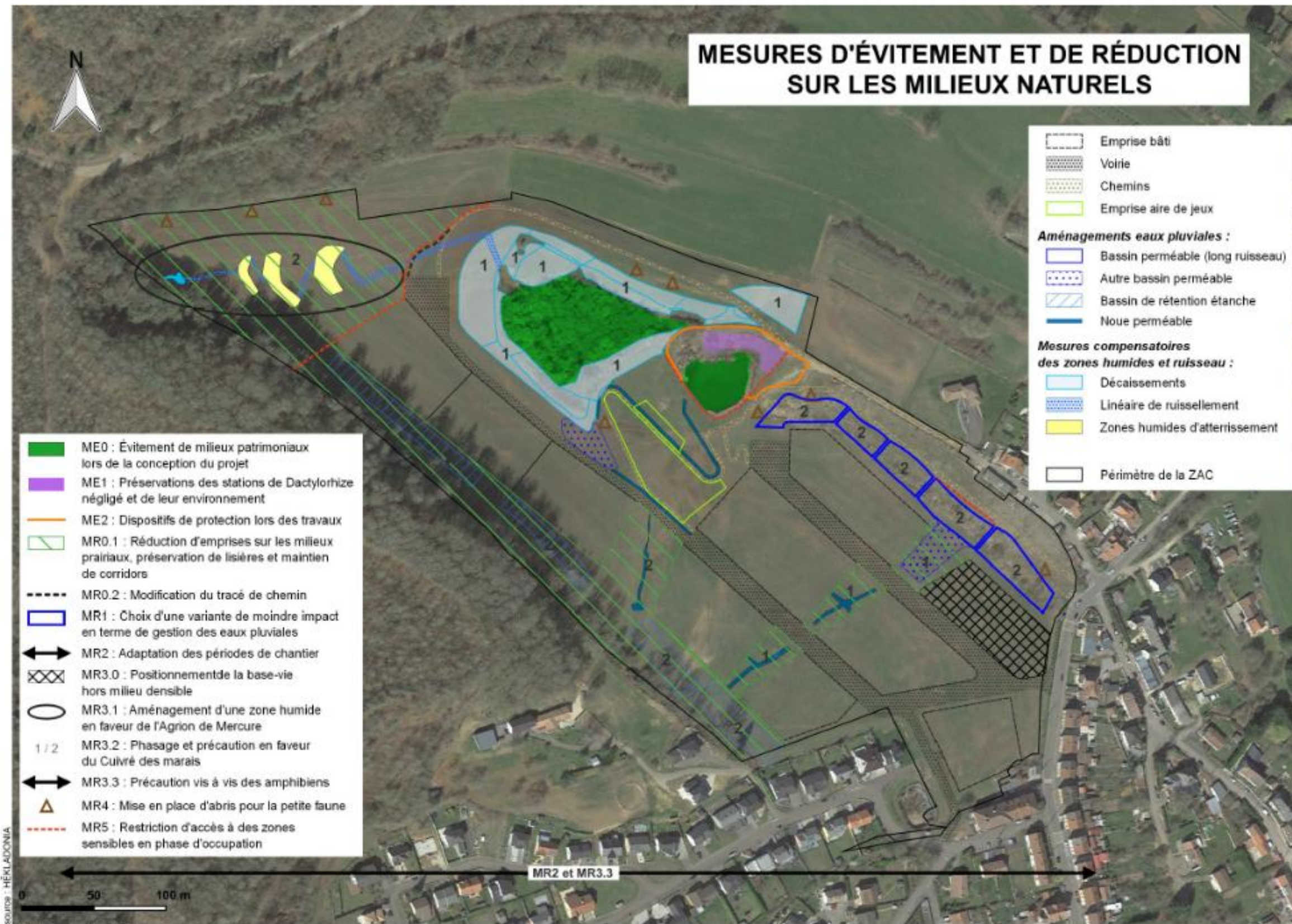
Compensation espèces protégées/ZH



Cuivré des marais : restauration des prairies



Agrion de Mercure : restauration cours d'eau en amont du crassier



Assistance à maîtrise d'ouvrage – Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations

Programmes d'aménagements de protection contre les inondations

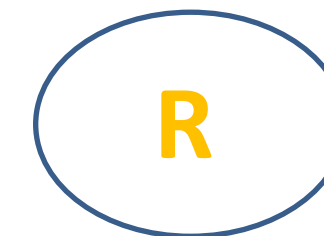


Aménagements prévus

-  Zones de stockage temporaire des eaux de crue
 -  Protections locales en zones urbaines
 -  Opérations mixtes et d'accompagnement
-    1er programme de travaux
-    2ème programme de travaux

- **Avis/validation des études environnementales** : aires d'étude, protocoles inventaire, résultats
- **Dimensionnement des mesures ERC** : évaluation fonctions ZH sur large périmètre d'étude, stratégie de compensation ZH/cours d'eau/espèces protégées

Quelques exemples de projets



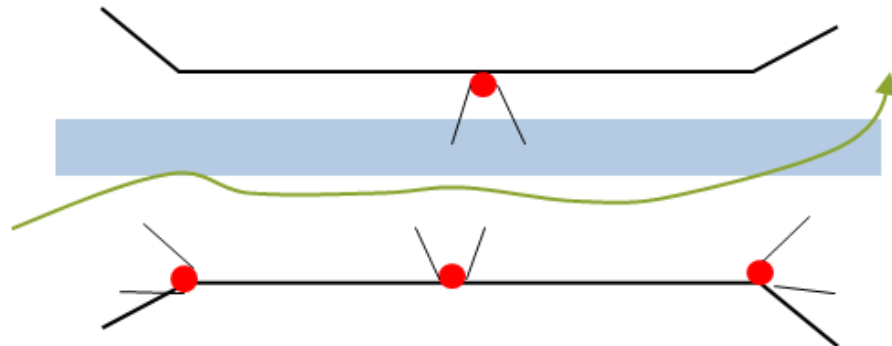
RN4 – mise à 2 x 2 voies



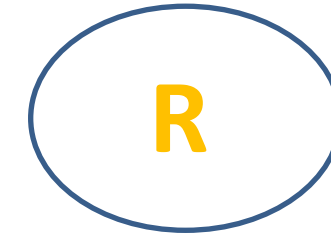
Passage inférieur de Landange
Source : Cerema



Suivi par piégeage-photographique



Quelques exemples de projets



RN4 – mise à 2 x 2 voies



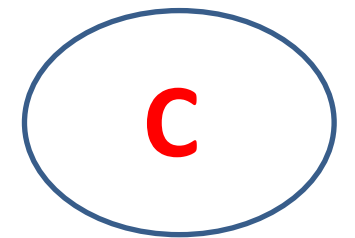
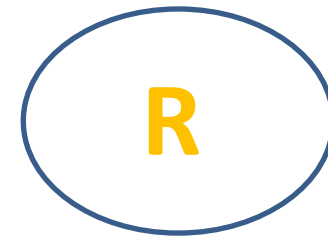
Parapet à chiroptères (lieu-dit neuf étang)



Suivi nocturne du vol des chiroptères
(réduction des risques de collision)



RN4 – mise à 2 x 2 voies



Pierrier en phase travaux (habitat de substitution hors du chantier)



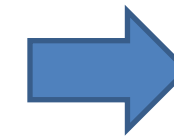
Pierrier définitif le long de l'infrastructure - Suivi par plaque à reptile



RN4 – mise à 2 x 2 voies

Transplantation de
haie avant le début
des travaux

(enjeu pie grièche
écorcheur)



Quelques exemples de projets



RN4 – mise à 2 x 2 voies

85 % de taux de reprise (très satisfaisant)

Suivi par piège photo : présence de pie grièche écorcheur



Source : Cerema



Source : Cerema



Source : Néomys/Cénose

5/26/2022 12:39 PM



Source : Cerema



3. Retours d'expérience, débloquent les freins à la mise en œuvre de vos projets



QUESTIONS ?

[TEASING] Webinaire 2027



Projet d'outil d'identification des zones préférentielles de renaturation en Grand Est



M. Thomas GUTH
Chef de Projet Compensation Foncière

Outil Cartographique d'identification de Zones Préférentielles de Renaturation : Objectifs & Publics

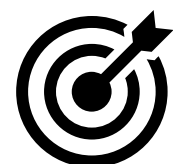


Développement d'une méthode et réflexions partagées aux côtés **de territoires d'expérimentations** (SCoT des Vosges Centrales, SCoT de Metz, SCoT M2A) — accompagnement OXAO — ARX-iT



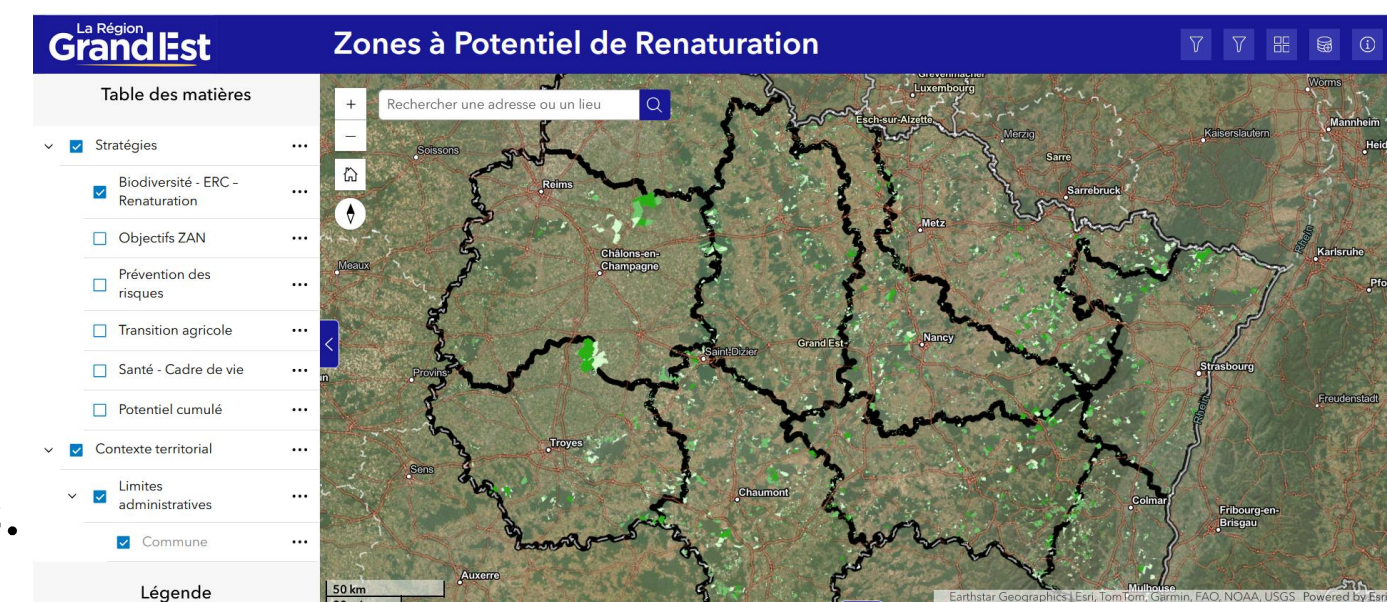
Vocation de l'outil

- Aide à la décision** : Repérer, analyser et hiérarchiser les parcelles présentant un potentiel de renaturation.
- Planification** : Alimenter les documents d'urbanisme et accompagner les projets territoriaux.



Publics concernés

- Collectivités territoriales, services de l'État & établissements publics.
- Bureaux d'études, aménageurs et acteurs de la biodiversité.



À retenir :

- Indique un **potentiel théorique**, et non une faisabilité de projet.
- Les résultats doivent impérativement être complétés par **une vérification terrain** et une expertise locale.

Une Méthodologie Multicritère arrêtée

DONNEES

L'analyse repose exclusivement sur des données géographiques en **Open Data** (Trame Verte et Bleue, OCS GE, RPG, zones inondables...).

L'unité d'analyse de référence est la **parcelle cadastrale**.

STRATEGIES

Le croisement spatial (intersections et zones tampons) évalue la parcelle selon 5 prismes de politiques publiques :

1. Biodiversité
2. Objectifs ZAN
3. Prévention des risques
4. Transition agricole
5. Santé & cadre de vie

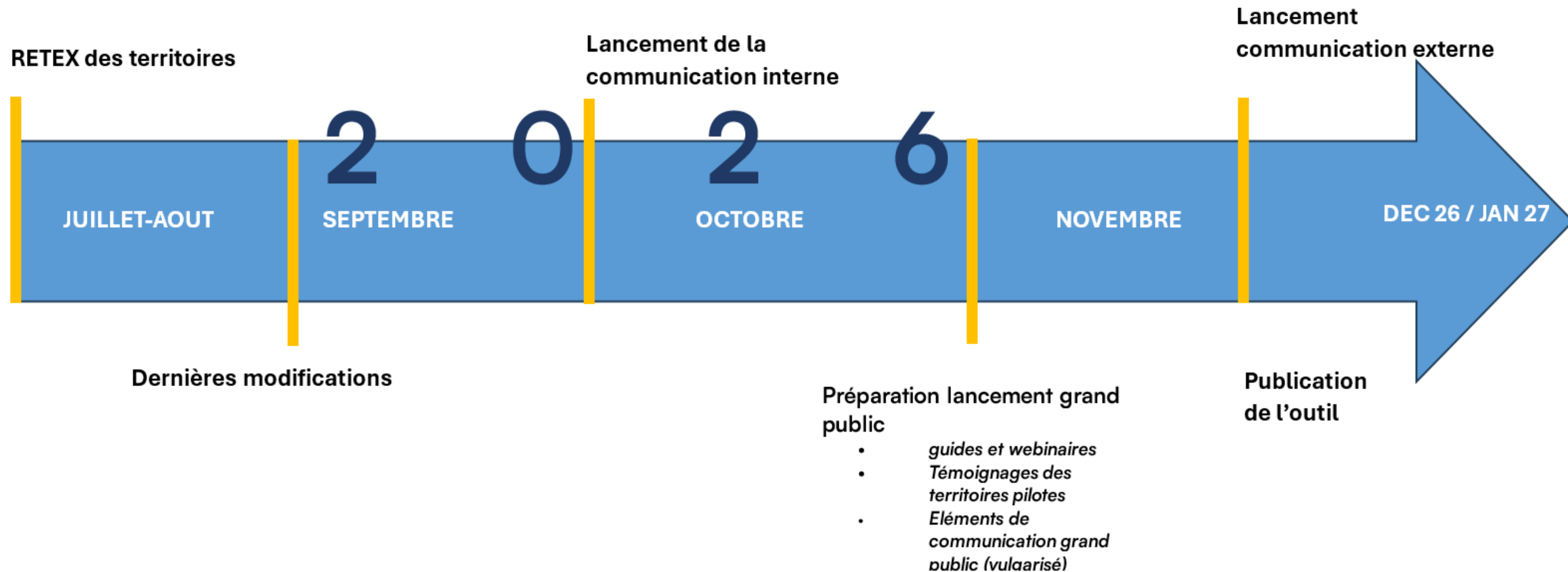
SCORE ET PONDÉRATION

Une **pondération spécifique** est appliquée

Le **Potentiel cumulé** combine l'ensemble des stratégies pour identifier les secteurs générant de multiples co-bénéfices.

Les résultats sont normalisés sur **3 niveaux de potentiel**.

Un outil en cours de finalisation



Clôture du webinaire



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**